

Les services de garde éducatifs offerts aux enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE

Carl Drouin
Claire Fournier
Hélène Desrosiers
Stéphane Bernard
Issouf Traoré

Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec

Ce second chapitre couvrant les services offerts par les centres de la petite enfance s'intéresse à la qualité de l'expérience vécue par les enfants d'âge préscolaire, soit ceux âgés de 18 mois à 5 ans. Comme dans le chapitre précédent, une première section fournit une description des résultats traitant de la qualité des services offerts, d'abord, de façon générale, pour l'ensemble des items qui composent l'échelle d'observation, et ensuite, plus spécifiquement, selon les dimensions et les sous-dimensions de la qualité et selon les activités de base. Une synthèse conclut cette section avec l'objectif de souligner les principales forces et lacunes relevées dans ce type de services de garde éducatifs. La seconde section a pour but de cerner les liens entre certaines caractéristiques de l'environnement éducatif des enfants au sens large et la qualité mesurée par l'enquête. Cette section se termine elle aussi par une synthèse des résultats.

Rappelons que l'intérêt d'étudier cette catégorie d'âge séparément de celle des poupons dépend notamment du fait que la réglementation québécoise prévoit un nombre d'enfants par éducatrice différent selon la catégorie d'âge des enfants. De plus, les enfants d'âge préscolaire présentent aussi des caractéristiques de développement qui les distinguent des poupons et, conséquemment, leurs besoins diffèrent à bien des égards. La mesure de qualité de l'enquête prend évidemment en compte ces différences par l'emploi d'une échelle d'observation adaptée aux besoins et à la réalité des enfants d'âge préscolaire. Cela étant dit, une étroite parenté existe entre les échelles d'observation quant aux concepts utilisés et quant à leur construction. Dans cette perspective, et pour éviter les répétitions, des références sont faites aux définitions déjà présentées au chapitre précédent. Par ailleurs, afin

d'illustrer les différences entre les échelles, quelques exemples sont fournis aux endroits opportuns dans le texte.

4.1 La qualité des services de garde éducatifs

Grâce à l'enquête *Grandir en qualité 2003*, il est possible, tout comme pour les poupons, de décrire la qualité de l'expérience vécue au quotidien par les enfants âgés de 18 mois à 5 ans fréquentant les installations de CPE au Québec. Ainsi, les données recueillies permettent de dresser un portrait de la qualité dans ce type de services selon les six catégories de l'indice de qualité utilisé dans ce rapport.

Il importe à nouveau de rappeler que selon la base théorique sous-jacente à cette étude, les valeurs (scores ou scores moyens) allant de 1,00 à 1,49 correspondent au niveau très bas de l'indice reflétant ainsi une qualité éducative dite « médiocre », que celles de 1,50 à 1,99 se situent au niveau bas de l'indice auquel est associée une qualité éducative « très faible » et qu'entre 2,00 et 2,49, l'indice est de niveau moyen-bas pour une « faible » qualité éducative. À ces trois niveaux inférieurs de l'indice correspond une qualité éducative des services offerts aux enfants jugée insatisfaisante. À partir du seuil de 2,50, considéré comme étant minimal au regard des principes à la base du programme éducatif, on retrouve consécutivement le niveau moyen-élevé de l'indice dont la qualité éducative est dite « passable » en vertu de scores ou de scores moyens qui vont de 2,50 à 2,99; le niveau élevé reflétant une qualité éducative « bonne » qui comprend les valeurs de 3,00 à 3,49, et enfin, le niveau très élevé correspondant à l'intervalle 3,50 à 4,00 et à une « très bonne » qualité éducative.

À partir de cette classification, deux perspectives d'analyse principales sont adoptées dans cette section. En premier lieu, l'enquête fournit un portrait de la qualité d'ensemble de même que pour les quatre dimensions de la qualité couvertes par l'enquête, soit la structuration des lieux, la structuration et la variation des types d'activités, l'interaction de l'éducatrice avec les enfants et l'interaction de l'éducatrice avec les parents, incluant leurs sous-dimensions respectives, ainsi que pour les activités de base. Cette description est faite à l'aide des scores moyens, l'analyse allant jusqu'au niveau des items à la base de ces univers mesurés pour un examen plus détaillé.

La deuxième façon de décrire la qualité des services de garde éducatifs est d'examiner la distribution des enfants selon l'indice de qualité de chacun des univers mesurés (qualité d'ensemble, dimensions et sous-dimensions, activités de base). L'analyse ne porte alors plus sur des moyennes permettant d'évaluer la qualité de manière générale mais bien sur des proportions d'enfants qui reçoivent des services classés à l'un ou l'autre des six niveaux de l'indice de qualité.

Les données de l'enquête ont aussi été analysées en fonction de la localisation géographique des installations offrant des services aux enfants d'âge préscolaire. Toutefois, puisque l'enquête n'a pas été conçue pour étudier les différences régionales, cette analyse a montré peu de différences significatives entre les scores moyens de qualité dans les services en fonction de leur appartenance aux différents regroupements géographiques examinés. Comme il est peu pertinent de décrire ces résultats, ceux-ci sont fournis uniquement dans les tableaux complémentaires (tableaux C.4.6 à C.4.10). Enfin, la distribution des enfants selon la localisation des services qu'ils fréquentent est présentée à la section portant sur le portrait de l'environnement de garde éducatif des enfants (section 4.2.1).

4.1.1 La qualité d'ensemble

D'un point de vue très général, il convient d'abord d'examiner la qualité d'ensemble des services offerts aux enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE au Québec à partir de tous les items de l'échelle d'observation, sans référence au fait que ces derniers relèvent d'une dimension en particulier. Rappelons qu'en raison des limites associées à cette mesure énoncées au chapitre précédent (chapitre 3, section 3.1.1), il importe de demeurer prudent quant à l'interprétation des résultats tirés de cette analyse.

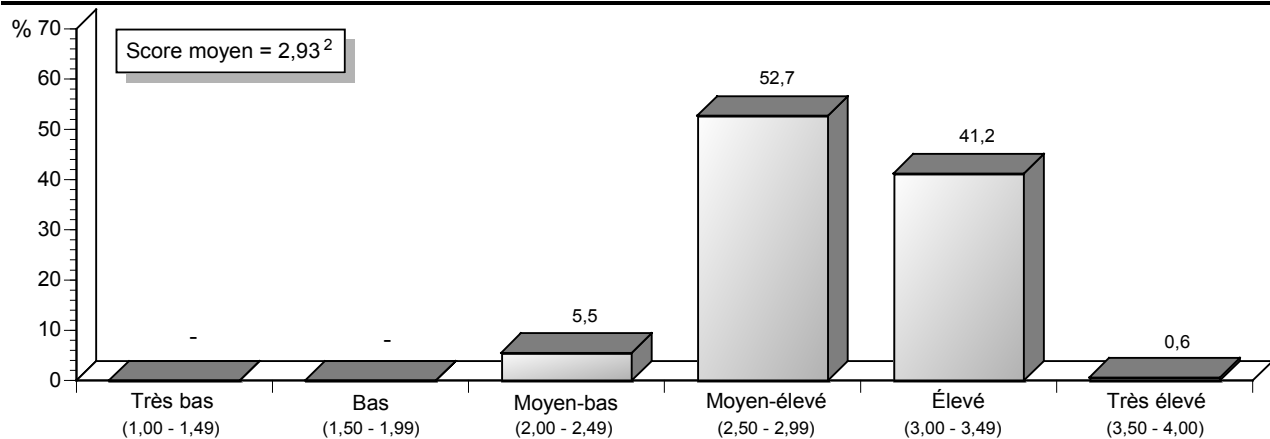
Selon l'enquête, la qualité d'ensemble observée dans ce type de services est en moyenne d'environ 2,93, ce qui permet de situer la qualité de l'expérience quotidienne des enfants d'âge préscolaire qui les fréquentent au niveau moyen-élevé de l'indice. Cela suggère que la qualité éducative est considérée passable en moyenne sur la base de l'ensemble des items, tout en se situant près du seuil délimitant la présence d'une bonne qualité (figure 4.1). Par ailleurs, comme pour toute moyenne, ce résultat peut venir occulter des réalités diverses, surtout si l'on considère les limites de cette mesure.

L'examen de la distribution des enfants selon l'indice de qualité permet de fournir un portrait plus nuancé. Ainsi, on constate que la majorité des enfants (53 %) fréquentent un service où l'indice de qualité est moyen-élevé. Parallèlement, ils sont environ 41 % à recevoir des services de qualité élevée alors que près de 6 % sont exposés à un environnement de garde éducatif dont la qualité est sous le seuil minimal requis de 2,50.

À ce portrait, un examen plus fin des données sur la qualité d'ensemble, tenant compte cette fois du fait que celle-ci comprend quatre dimensions, apporte un éclairage complémentaire. Cette analyse est réalisée à l'aide d'un autre indicateur disponible dans l'enquête, à savoir le nombre de dimensions pour lesquelles un score moyen en deçà du seuil minimal de 2,50 est noté.

Figure 4.1

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité d'ensemble¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournies à l'annexe B.

2. La marge d'erreur associée à cette estimation est de 0,04.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Grâce à cette analyse, on constate que parmi les 53 % d'enfants qui fréquentent une installation classée au niveau moyen-élevé de qualité, environ le tiers (35 %) sont exposés à une qualité inférieure au seuil minimal pour au moins une des dimensions à l'étude (données non présentées). En d'autres termes, même si un service fréquenté par des enfants présente une qualité d'ensemble jugée passable, il peut compter des lacunes importantes rendant la qualité de l'une ou l'autre des dimensions insatisfaisante par rapport aux principes sous-jacents au programme éducatif.

À la lumière de ce qui précède, il paraît donc plus approprié, et notamment plus instructif, pour ce qui est de la mesure de la qualité des services de garde éducatifs, de se concentrer sur la description et l'analyse des résultats selon les dimensions et les sous-dimensions, parfois même selon les items, qui composent cette qualité d'ensemble et qui expliquent plus concrètement comment celle-ci se construit au fil de l'expérience quotidienne des enfants. De plus, cette approche offre l'avantage de procurer une information plus riche sur différents aspects de la réalité des enfants en services de garde éducatifs. C'est donc dans cette perspective que nous abordons la prochaine section consacrée à la description de la qualité des services offerts aux enfants de 18 mois à 5 ans en

installation de CPE selon les dimensions et sous-dimensions.

4.1.2 La qualité selon les dimensions et sous-dimensions

4.1.2.1 Dimension 1 : La structuration des lieux

Dans la version de l'échelle utilisée pour l'observation de la qualité des services offerts aux enfants d'âge préscolaire, la dimension de la structuration des lieux comporte 39 items regroupés à l'intérieur des deux mêmes sous-dimensions que celles définies pour l'échelle des enfants en pouponnière : 1) l'aménagement des lieux, et 2) le matériel (voir chapitre 3, section 3.1.2). Les items de la première sous-dimension permettent de décrire dans quelle mesure les lieux sont aménagés de façon à tenir compte des besoins et des intérêts de tous. Rappelons que cette sous-dimension comprend principalement des items relatifs à la santé et à la sécurité des enfants et des items portant sur la flexibilité et l'adéquation de l'aménagement par rapport aux besoins des enfants et des éducatrices. La seconde sous-dimension regroupe des items caractérisant l'équipement et le matériel disponibles au regard de l'ensemble des dimensions du développement des enfants.

Il est utile de rappeler que l'échelle d'observation utilisée dans les services pour les enfants d'âge préscolaire diffère sensiblement de celle s'appliquant aux pouponnières, cela afin de tenir compte des besoins des enfants selon leur âge et leur niveau de développement. Ces différences touchent notamment quelques items compris dans les deux sous-dimensions traitées ici. À titre d'exemple, les items portant sur le matériel qui favorise toutes les dimensions du développement renvoient à cinq dimensions (psycho-motrice, intellectuelle, socio-affective, langagière et de la créativité) dans l'échelle destinée aux groupes d'enfants d'âge préscolaire, alors que dans celle utilisée en pouponnière, trois dimensions sont concernées (sensori-motrice, socio-affective et langagière). On note aussi que l'item relatif au caractère sain des boires (usage du biberon), présent dans l'échelle d'observation en pouponnière, ne figure pas parmi les items de l'échelle destinée aux enfants d'âge préscolaire.

Le tableau 4.1 présente les scores moyens décrivant la qualité de la structuration des lieux dans lesquels évoluent les enfants de 18 mois à 5 ans qui fréquentent les installations de CPE et celle des sous-dimensions qui la composent. Les résultats pour chacun des items sont fournis dans un tableau complémentaire présenté en fin de chapitre (tableau C.4.1).

En 2003, les données de l'enquête montrent qu'en général, la qualité de la structuration des lieux dans lesquels se trouvent les enfants est de niveau moyen-élevé, le score moyen étant estimé à 2,89 (tableau 4.1). Pour la sous-dimension de l'aménagement des lieux, l'indice de qualité se situe au niveau élevé (score moyen : 3,12¹). À l'intérieur de cette sous-dimension, on note d'ailleurs que 14 items sur 26 affichent des estimations comprises entre 3,00 et 4,00 correspondant à un niveau de qualité élevé ou très élevé (tableau C.4.1). Si l'on s'en tient aux items ayant un score moyen au-dessus de 3,50, on note en général dans ce type de services que l'aménagement des lieux favorise beaucoup un climat détendu au moment du dîner (item 524 : 3,86), qu'il tient très bien compte des besoins de l'éducatrice (item 117 : 3,71), qu'il favorise l'accueil des familles dans le vestiaire (item 511 : 3,66) et que la présence d'espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements est favorable à un aménagement des lieux flexible qui permet de varier les formes de regroupement des enfants (item 113B : 3,73). On observe aussi que le caractère sain de la collation et des repas fournis aux enfants est généralement assuré (items 521 et 525 : 3,69 et 3,66 respectivement). Il est à noter que ces deux items renvoient à des éléments de santé et de sécurité relatifs à la consommation d'aliments et aux caractéristiques de la nourriture offerte telles que les portions, l'aspect appétissant des plats et la variété des aliments présentés aux enfants (produits laitiers, fruits et légumes, pains et céréales, viandes ou substituts).

Tableau 4.1

Qualité de la structuration des lieux par sous-dimension, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 1 : La structuration des lieux	2,89	Moyen-élevé	0,04
Sous-dimension 1.1 : L'aménagement des lieux	3,12	Élevé	0,04
Sous-dimension 1.2 : Le matériel	2,39	Moyen-bas	0,06

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

En contrepartie, un seul item affiche un score moyen estimé sous le seuil de 2,00, soit celui mesurant le caractère sain des lieux (item 111 : 1,77). Ainsi, la qualité des services offerts aux enfants d'âge préscolaire en installation est jugée basse sur ce plan. Pour environ 71 % des enfants cela s'explique notamment par la présence dans le service qu'ils fréquentent d'un ou de plusieurs éléments mettant en cause leur sécurité (ex. : une prise électrique non protégée, une armoire sur roulettes sans frein, un cordon électrique non enroulé à la portée des enfants, un cordon de rideau ou de store sans dispositif de sécurité à la portée des enfants, etc.) ou encore par le non-respect des normes en matière de nombre d'enfants présents pour une éducatrice à certains moments de la journée, à l'exception des périodes d'accueil ou de jeux extérieurs et de la fin de la journée. Par ailleurs, il est à souligner que quatre autres items de cette sous-dimension, relatifs à la santé et à la sécurité des enfants, affichent des scores moyens estimés entre 2,00 et 2,49. Parmi ceux-ci, mentionnons qu'en général, la fréquence du lavage des mains par l'éducatrice (item 536 : 2,30) et le respect des règles d'hygiène et de sécurité lors des changements de couche (item 531 : 2,31) ne correspondent pas de manière satisfaisante à la réglementation, ce dernier item n'étant pris en compte que lorsqu'il y a au moins un enfant aux couches dans le groupe.

Du côté de la sous-dimension portant sur le matériel disponible, le score moyen estimé correspond au niveau moyen-bas de l'indice de qualité (2,39) et se situe donc sous le seuil minimal requis de 2,50 en vertu des principes du programme éducatif. Ce résultat est nettement inférieur à celui obtenu pour la sous-dimension de l'aménagement des lieux (3,12) (tableau 4.1). L'analyse montre que le score moyen obtenu pour le matériel disponible s'explique en partie par les estimations en deçà de 2,00 notées pour plusieurs items de cette sous-dimension. Ainsi, on constate qu'en général, le mobilier et le matériel disponibles reflètent peu ou pas la prise en compte de toutes les dimensions du développement des enfants (item 122F² : 1,99). De plus, dans la cour ou dans le parc, le matériel est peu ou pas propice aux aspects du développement autres que psychomoteur (items

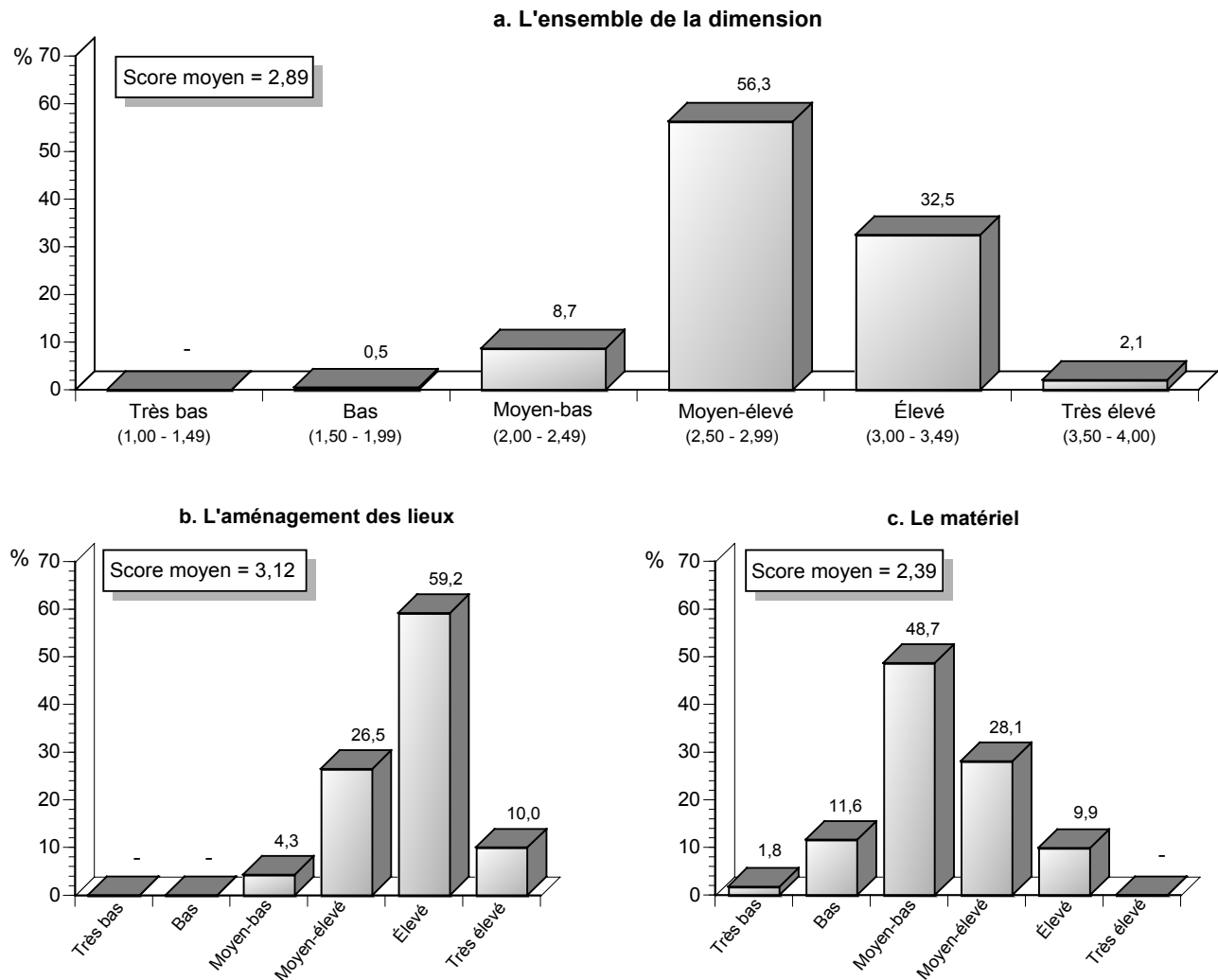
542SB : 1,60 et 542NB : 1,97). À cet égard, les données révèlent que ce type de matériel est en quantité insuffisante en général, parfois même absent, dans les services fréquentés par les enfants d'âge préscolaire³. Enfin, il ne reflète généralement pas la diversité des réalités familiales et culturelles (item 124 : 1,20)⁴. Par contre, plus positivement, la créativité des enfants (item 122E : 3,32) ainsi que leur développement socio-affectif (item 122C : 3,05) sont soutenus par un mobilier et un matériel dont la qualité est évaluée comme étant de niveau élevé à cet égard, avec des estimations comprises entre 3,00 et 3,49.

La qualité de la structuration des lieux et de ses sous-dimensions est aussi décrite en ayant recours à la distribution des enfants selon les six catégories de l'indice de qualité (figure 4.2). La figure 4.2a révèle que plus de la moitié des enfants d'âge préscolaire en installation (56 %) fréquentent des services qui se classent au niveau moyen-élevé de l'indice de qualité pour cette dimension. Rappelons que ce niveau correspond à une qualité éducative jugée passable au regard des principes du programme éducatif. Par ailleurs, environ le tiers des enfants (33 %) reçoivent des services de bonne qualité sur le plan de la structuration des lieux puisque les installations qu'ils fréquentent se situent au niveau élevé de l'indice. En contrepartie, près d'un enfant sur dix (9 %) est concerné par une structuration des lieux dont la qualité ne correspond pas aux principes du programme éducatif car les scores obtenus dans les services concernés sont sous le seuil minimal de 2,50.

L'analyse des distributions par sous-dimension montre un profil généralement favorable en ce qui concerne la qualité de l'aménagement des lieux. En effet, plus des deux tiers des enfants d'âge préscolaire en installation bénéficient d'un aménagement de qualité jugée élevée (59 %) ou très élevée (10 %) (figure 4.2b). À l'opposé, très peu d'enfants en proportion (4,3 %) fréquentent des lieux où la qualité de l'aménagement ne correspond pas de façon satisfaisante à l'application des principes du programme éducatif. Enfin, environ le quart des enfants (27 %) disposent d'un aménagement des lieux dont la qualité est de niveau moyen-élevé, c'est-à-dire passable.

Figure 4.2

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur la structuration des lieux¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Comparativement à la sous-dimension précédente, un portrait moins positif se dégage des données portant sur la sous-dimension du matériel. Ainsi, la plupart des enfants (62 %) ont à leur disposition du matériel dont la qualité ne correspond pas aux principes du programme éducatif lorsqu'il est question de favoriser toutes les dimensions de leur développement, puisque les scores obtenus par les services qu'ils fréquentent sont sous le seuil minimal requis de 2,50 (figure 4.2c). Notons que la proportion des enfants concernés par une qualité très faible ou médiocre s'élève à 13 %. Environ 28 % des

enfants fréquentent des services affichant une qualité éducative passable sur ce plan tandis qu'une minorité (10 %) profite d'un matériel jugé de bonne qualité.

4.1.2.2. Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités

La deuxième dimension à l'étude comprend trente items développés pour mesurer la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités auxquelles prennent part les enfants d'âge préscolaire en installation. Comme dans l'échelle utilisée en

pouponnière, ces items se répartissent en quatre sous-dimensions : 1) la planification des activités par l'éducatrice, 2) l'observation des enfants par l'éducatrice, 3) l'horaire de la journée, et 4) les activités. Celles-ci ont été définies au chapitre précédent (chapitre 3, section 3.1.2).

Comme la précédente, cette dimension comprend elle aussi quelques items distincts entre les échelles d'observation traduisant la spécificité des besoins des enfants selon leur âge et leur niveau de développement. Par exemple, l'un des items de l'échelle conçue pour les enfants d'âge préscolaire permet de qualifier l'équilibre de l'agencement des différentes formes de regroupement au cours de la journée (item 233) tandis qu'en pouponnière, c'est la stabilité des formes de regroupement qui est recherchée (item 234).

Le tableau 4.2 présente les scores moyens de qualité obtenus pour la dimension de la structuration et de la variation des types d'activités et pour ses sous-dimensions. Les résultats détaillés par item sont présentés dans le tableau complémentaire C.4.2. Selon l'enquête, le score moyen de la structuration et de la variation des types d'activités des enfants d'âge préscolaire en installation est de 3,02, soit une estimation située au niveau élevé de l'indice reflétant une bonne qualité éducative sur ce plan. Cependant, on note des différences entre les scores moyens des quatre sous-dimensions comprises à l'intérieur de cette dimension.

Ainsi, les estimations de moyenne des deux premières sous-dimensions, soit la planification des activités par l'éducatrice et l'observation des enfants par l'éducatrice, sont comparables (2,65 et 2,78 respectivement); toutes deux affichent un indice de qualité de niveau moyen-élevé. Plus spécifiquement, trois des quatre items qui concernent la planification des activités sont associés à ce même niveau de qualité, l'autre affichant un score moyen estimé sous le seuil de 2,50⁵ (tableau C.4.2). Parallèlement, les trois items composant la sous-dimension de l'observation des enfants par l'éducatrice obtiennent aussi des scores moyens entre 2,50 et 2,99, correspondant au niveau moyen-élevé de l'indice.

La sous-dimension qui porte sur l'horaire de la journée se distingue des deux premières par un score moyen plus élevé (2,98). Ce résultat s'explique entre autres par la présence de quatre items présentant des scores moyens estimés entre 3,00 et 4,00 pour une qualité élevée ou très élevée, l'item le plus fort concernant la séquence d'activités qui tient très bien compte des besoins des enfants d'équilibrer leur énergie (item 232 : 3,62) (tableau C.4.2). En contrepartie, les items présentant les scores moyens les plus faibles pour cette sous-dimension concernent l'équilibre de l'agencement des formes de regroupement (item 233 : 2,50) et la variation des types d'activités au cours de la journée (item 234 : 2,39).

Tableau 4.2

Qualité de la structuration et de la variation des types d'activités par sous-dimension, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités	3,02	Élevé ↓	0,04
Sous-dimension 2.1 : La planification des activités par l'éducatrice	2,65	Moyen-élevé	0,09
Sous-dimension 2.2 : L'observation des enfants par l'éducatrice	2,78	Moyen-élevé	0,08
Sous-dimension 2.3 : L'horaire de la journée	2,98	Moyen-élevé ↑	0,06
Sous-dimension 2.4 : Les activités	3,18	Élevé	0,04

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Quant à la sous-dimension des activités, celle-ci présente un score moyen encore plus fort que ceux estimés pour les précédentes (score moyen de 3,18), lequel correspond au niveau élevé de l'indice de qualité. Ce résultat positif tient largement au fait que treize items sur dix-sept obtiennent des estimations comprises entre 3,00 et 4,00, ce qui indique que ces items présentent une qualité élevée ou très élevée. À titre d'exemple, mentionnons que les jeux libres sont généralement très valorisés (item 241 : 3,75) et que les enfants ont la possibilité de faire des choix au moment de l'accueil (item 513 : 3,77), au cours de l'ensemble des activités de la journée (item 242 : 3,60) de même qu'à la fin de la journée (item 562 : 3,72). Malgré cela, certains items affichent des scores moyens les situant au niveau moyen-bas de l'indice de qualité, soit sous le seuil minimal requis de 2,50. Parmi ceux-ci, on note en général que les ateliers libres ou au choix permettent peu aux enfants de s'approprier leur processus d'apprentissage (item 246 : 2,22)⁶ et que les soins personnels sont peu exploités comme occasion d'apprentissage (item 537 : 2,20).

La distribution des enfants selon le niveau de qualité de l'indice pour la dimension de la structuration et de la variation des types d'activités permet de constater que la majorité des enfants (60 %) fréquentant des services de garde éducatifs où la qualité est jugée bonne en vertu de leur score respectif (figure 4.3a). En proportion, moins d'enfants (33 %) se trouvent dans un environnement dont la qualité sur ce plan est de niveau moyen-élevé, considérée comme étant passable au regard des principes du programme éducatif. Toujours pour cette dimension, on estime qu'une très petite minorité d'enfants d'âge préscolaire en installation sont touchées par une qualité de la structuration et de la variation des types d'activités située sous le niveau minimal de qualité recherchée de 2,50 (4,7 %).

L'examen des distributions pour chacune des sous-dimensions permet de nuancer ces résultats (figure 4.3b, c, d, e). On constate d'abord que pour la planification des activités et pour l'observation des enfants par l'éducatrice, les profils observés s'avèrent généralement moins favorables que celui décrit pour l'ensemble de la dimension. En effet, les trois niveaux inférieurs de l'indice de qualité concernent les services

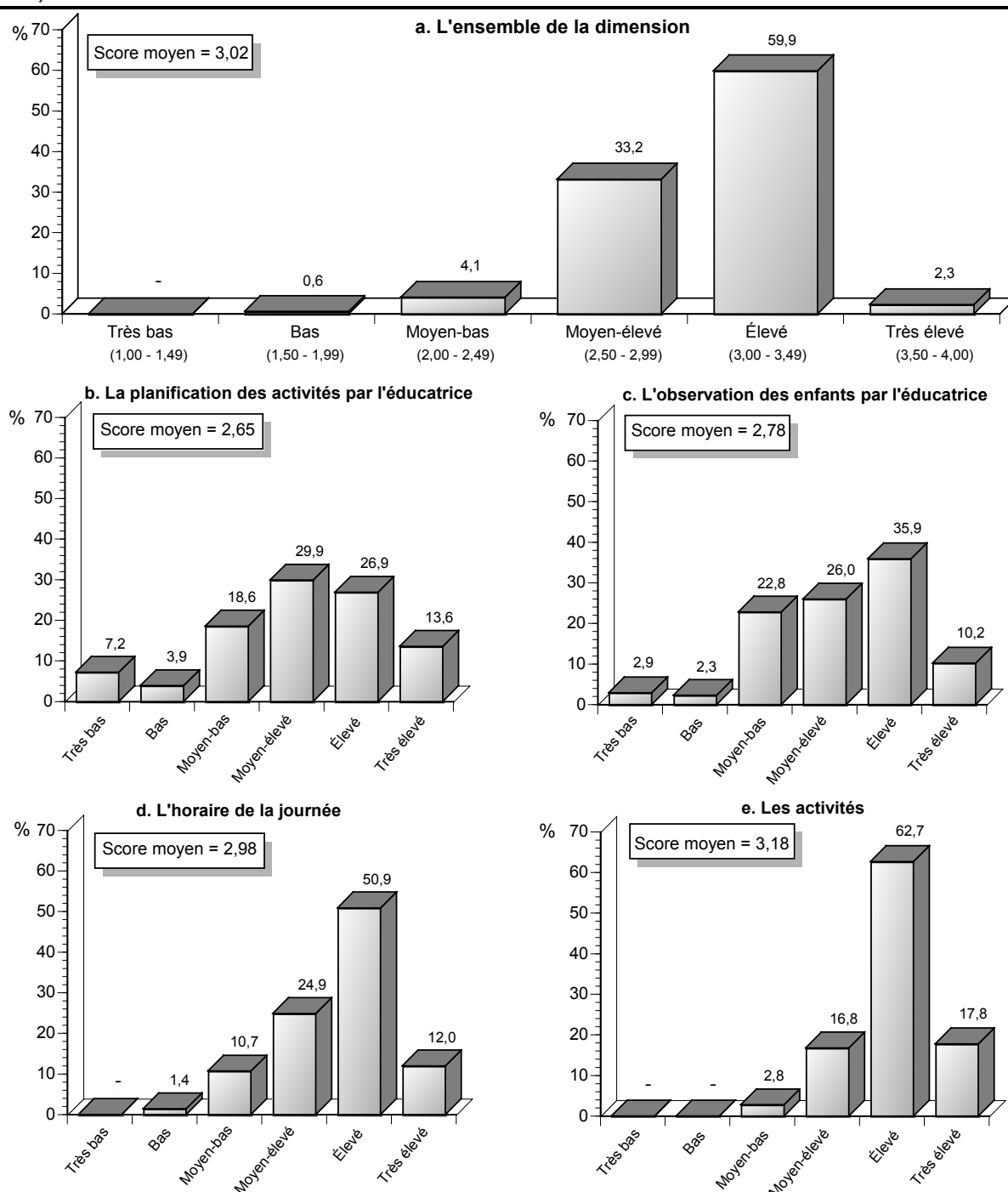
fréquentés par environ trois enfants sur dix (30 % et 28 %, respectivement). On note même que pour près de 11 % des enfants, la qualité éducative de la planification des activités est jugée très faible ou médiocre. Malgré cela, pour ces deux mêmes sous-dimensions, plus de quatre enfants sur dix environ sont reçus dans des services qui obtiennent des scores de qualité élevée ou très élevée (41 % et 46 %, respectivement).

Par ailleurs, les distributions présentées pour les deux autres sous-dimensions se caractérisent par une forte proportion d'enfants se situant au niveau élevé de l'indice de qualité; elle s'élève à environ 51 % dans le cas de l'horaire de la journée et à près de 63 % dans le cas des activités (figure 4.3d, e). De plus, respectivement 12 % et 18 % environ des enfants fréquentent des installations où la qualité de l'horaire de la journée et des activités est évaluée comme très bonne parce qu'elle est généralement conforme aux principes qui sous-tendent le programme éducatif. Ce portrait très positif ne doit pas faire oublier que la qualité des services quant à l'horaire de la journée est jugée passable pour le quart des enfants (25 %) et que cette proportion est d'environ 17 % pour ce qui est des activités. Enfin, sur le plan de ces deux sous-dimensions, on compte respectivement environ 12 % et seulement 2,8 % des enfants dont la qualité de l'expérience quotidienne telle que mesurée dans l'enquête se situe sous le seuil minimal requis de 2,50.

C'est donc dire que la qualité éducative insatisfaisante est nettement moins répandue dans le cas des sous-dimensions de l'horaire de la journée et des activités que dans celui des deux autres sous-dimensions touchant la planification des activités et l'observation des enfants par l'éducatrice.

Figure 4.3

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur la structuration et la variation des types d'activités, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

4.1.2.3. Dimension 3 : L'interaction de l'éducatrice avec les enfants

Cette troisième dimension fait référence à 45 items regroupés en trois sous-dimensions : 1) la valorisation du jeu, 2) l'intervention démocratique, et 3) la communication et les relations interpersonnelles. Ces items renvoient aux habiletés de l'éducatrice similaires à celles déjà décrites au chapitre 3 (section 3.1.2).

À nouveau, il est utile de préciser que des différences entre les échelles utilisées auprès des poupons et des enfants d'âge préscolaire touchent certains items de cette dimension. La présence d'un item relatif au soutien de l'émergence d'habiletés de langage écrit des enfants d'âge préscolaire (item 335), lequel n'apparaît pas dans l'échelle destinée aux pouponnières, constitue un exemple.

Le tableau 4.3 présente les scores moyens estimés pour l'interaction de l'éducatrice avec les enfants ainsi que pour les sous-dimensions qui la composent. Un tableau complémentaire situé en fin de chapitre fournit les résultats détaillés par item (tableau C.4.3).

Tout d'abord, les données permettent de constater qu'en général, la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants se situe au niveau moyen-élevé de l'indice (score moyen de 2,85), reflétant ainsi une situation passable dans l'application des principes du

programme éducatif. Au-delà de ce résultat, on note des variations selon les sous-dimensions examinées; en effet, l'estimation obtenue dans le cas de la valorisation du jeu (2,37) est inférieure à celles notées pour l'intervention démocratique (2,97) et pour la communication et les relations interpersonnelles (3,04).

Encore ici, l'analyse plus fine révèle des écarts entre les scores moyens estimés pour certains items composant chacune des sous-dimensions (tableau C.4.3). Ainsi, le résultat inférieur au seuil minimal requis noté pour la valorisation du jeu est en partie attribuable aux scores moyens en deçà de 2,00 estimés dans le cas de la capacité de l'éducatrice à soutenir les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux (item 312 :1,91) et dans la planification des ateliers libres ou au choix (item 314 :1,95⁷) ainsi que dans le cas de l'organisation d'une période de réflexion ou d'un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants (item 317 :1,48⁸). Ce dernier item affiche le score moyen le plus faible, lequel peut s'expliquer par différents éléments tels que l'absence d'une période de réflexion autant que par le peu de moyens appropriés pour organiser une telle période. En contrepartie, on note aussi quelques points plus positifs à l'intérieur de cette sous-dimension. À titre d'exemple, en général, les éducatrices respectent bien le jeu des enfants (item 311 : 3,32), le score moyen de cet item étant le plus fort à l'intérieur de cette sous-dimension et correspondant au niveau élevé de l'indice de qualité.

Tableau 4.3

Qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants par sous-dimension, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 3 : L'interaction de l'éducatrice avec les enfants	2,85	Moyen-élevé	0,05
Sous-dimension 3.1 : La valorisation du jeu	2,37	Moyen-bas	0,06
Sous-dimension 3.2 : L'intervention démocratique	2,97	Moyen-élevé ↑	0,05
Sous-dimension 3.3 : La communication et les relations interpersonnelles	3,04	Élevé ↓	0,05

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Pour la seconde sous-dimension, soit l'intervention démocratique, le score moyen de 2,97⁹ s'explique notamment par la présence de plusieurs items affichant des estimations au-dessus du seuil de 3,00 (tableau C.4.3). De ceux-là, quatre items présentent une très bonne qualité éducative en raison des scores moyens estimés supérieurs à 3,50. En effet, on note que l'éducatrice formule des consignes très bien adaptées au groupe d'enfants (item 326 : 3,90) et qu'elle fait preuve de constance et d'impartialité dans leur application (item 329 : 3,66). De plus, l'éducatrice s'assure bien d'avoir une vue d'ensemble du groupe (item 3210 : 3,52) et fait en sorte que la collation se déroule dans un climat détendu (item 522 : 3,70). À l'inverse, un seul item sur seize obtient un score moyen estimé en deçà de 2,00. Il s'agit de la capacité de l'éducatrice de créer un climat propice au développement de la coopération entre les enfants (item 325 : 1,98). Un tel résultat à cet item renvoie, par exemple, à des lacunes sur le plan de la valorisation de l'entraide et du partage entre les enfants ou de la stimulation de jeux coopératifs, ou encore à des attitudes chez les éducatrices favorisant un climat compétitif entre les enfants.

Enfin, le résultat favorable observé concernant la qualité de la communication et des relations interpersonnelles manifestées par l'éducatrice est attribuable en partie aux scores moyens estimés de 3,00 et plus pour douze des dix-neuf items compris dans cette sous-dimension (tableau C.4.3). Parmi les aspects les plus forts de cette sous-dimension, il s'avère que le soutien apporté aux enfants par l'éducatrice pour les aider à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde éducatif est adéquat en général (item 515 : 3,61) et que l'éducatrice exprime bien ses besoins, ses attentes et ses limites (item 339 : 3,56). De plus, on note que l'éducatrice écoute activement les enfants (item 331 : 3,50), ce qui suppose, notamment, qu'elle adopte des stratégies de communication permettant de s'assurer de bien comprendre les messages des enfants et qu'elle saisit à la fois leurs messages verbaux et non verbaux. Par ailleurs, les points faibles en matière de communication et des relations interpersonnelles concernent les items 332, 334 et 545, dont les estimations se situent entre 2,00 et 2,49, donc au niveau moyen-bas de qualité. Ces

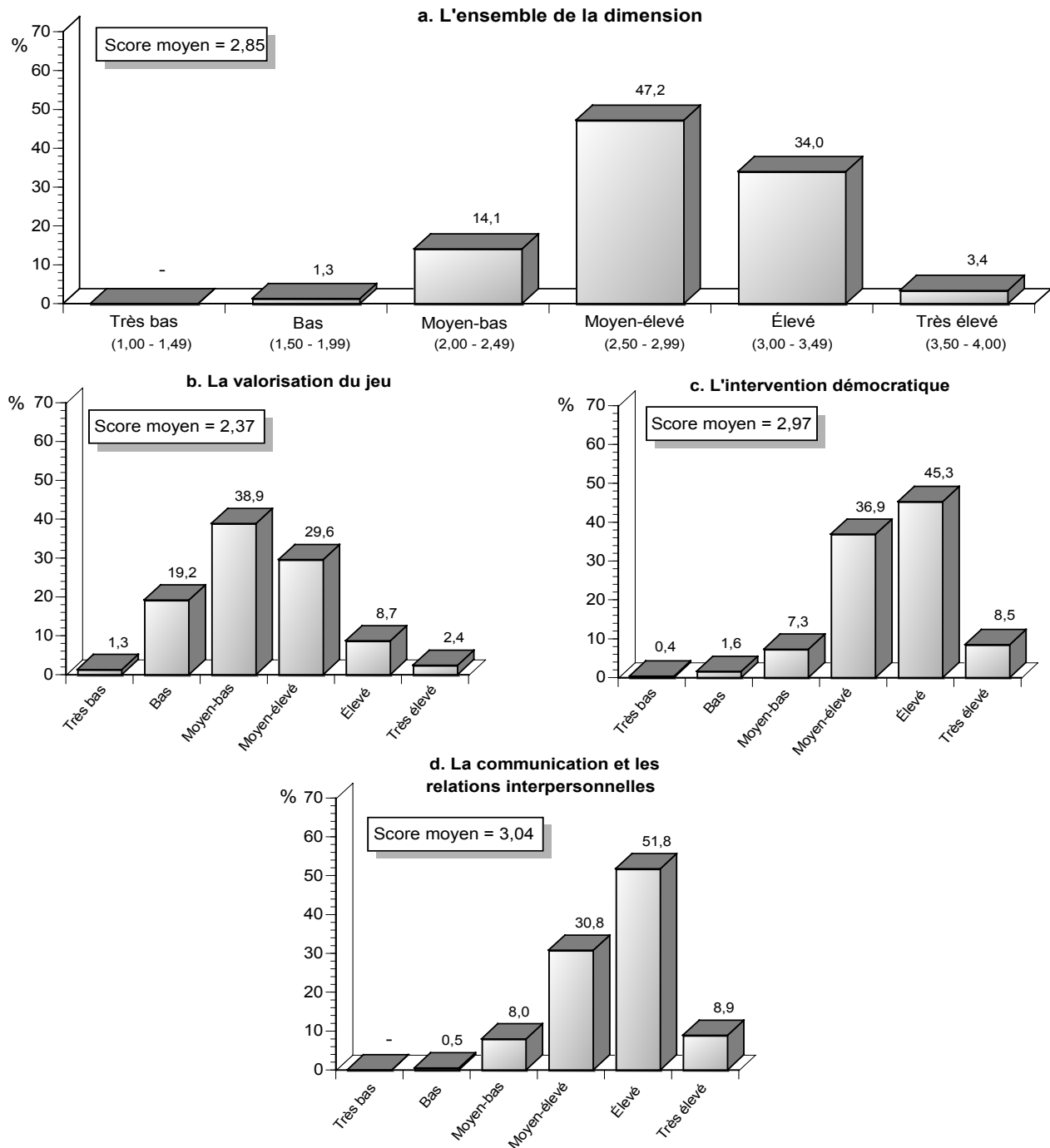
derniers résultats indiquent qu'en général, pour les enfants qui fréquentent ce type de services, les éducatrices n'utilisent pas suffisamment les stratégies visant à stimuler le développement du langage et l'expression non verbale et que pendant les jeux extérieurs, elles ne sont pas assez actives auprès d'eux.

Lorsqu'on examine la distribution présentée à la figure 4.4a pour la dimension de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants, celle-ci révèle que pour près de la moitié des enfants d'âge préscolaire en installation (47 %), la qualité des services sur ce plan est considérée comme étant passable au regard des principes du programme éducatif puisque les scores obtenus par les services qui les accueillent se situent au niveau moyen-élevé de l'indice. On estime à environ 37 % la proportion d'enfants qui fréquentent des services obtenant un score de 3,00 ou plus, dont la forte majorité se situent au niveau élevé de l'indice de qualité. Quant aux autres enfants, ils sont environ 15 % à se trouver dans un milieu de garde éducatif dont la qualité est sous le seuil minimal requis de 2,50, ce qui signifie qu'elle ne correspond pas aux principes à la base du programme.

Comparativement à l'ensemble de la dimension, les données pour la sous-dimension de la valorisation du jeu révèlent un portrait moins favorable. Ainsi, près de 60 % des enfants d'âge préscolaire en installation fréquentent des services dont la qualité sur ce plan est évaluée comme étant sous le seuil de 2,50, donc ne correspondant pas aux principes véhiculés dans le programme éducatif (figure 4.4b). Plus précisément, on note qu'environ 39 % des enfants se trouvent dans des services où la qualité éducative pour la valorisation du jeu est jugée faible et 21 % sont exposés à une qualité très faible ou médiocre. Les milieux qui affichent un niveau de qualité moyen-élevé, considéré comme passable, regroupent quant à eux près de 30 % des enfants. La part des enfants qui bénéficient de services où le jeu est généralement bien ou très bien valorisé (estimations de 3,00 et plus) est petite, soit environ un enfant sur dix (11 %).

Figure 4.4

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur l'interaction de l'éducatrice avec les enfants¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Par comparaison avec la sous-dimension précédente, les distributions concernant l'intervention démocratique et la communication et les relations interpersonnelles dessinent des profils nettement plus favorables. Pour ces deux sous-dimensions, on note en effet la présence d'une majorité d'enfants fréquentant des services de garde éducatifs dont la qualité est de niveau élevé ou très élevé (54 % et 61 %, respectivement), la qualité étant de niveau élevé dans la majorité des cas, alors qu'un indice de qualité de niveau moyen-bas ou inférieur touche moins d'un enfant sur dix (figure 4.4c, d).

4.1.2.4 Dimension 4 : L'interaction de l'éducatrice avec les parents

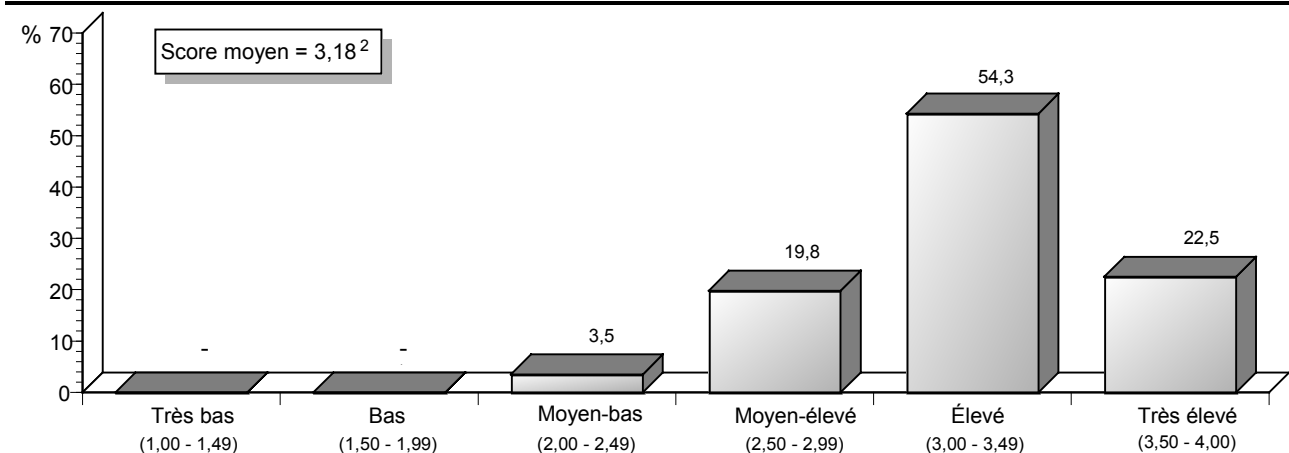
La quatrième dimension prise en compte pour mesurer la qualité des services de garde éducatifs touche les relations établies par l'éducatrice avec les parents des enfants d'âge préscolaire qui fréquentent une installation de CPE. Tout comme dans l'échelle utilisée en pouponnière, cette dimension comprend sept items non regroupés en sous-dimensions, lesquels sont définis au chapitre 3 (section 3.1.2). Rappelons également que la collecte de données pour cette dimension a été réalisée en bonne partie au moyen

d'une entrevue avec l'éducatrice, plusieurs éléments compris dans les items ne pouvant être observés directement.

En 2003, les services de garde éducatifs des enfants d'âge préscolaire en installation présentent généralement un niveau de qualité élevé en ce qui concerne l'interaction de l'éducatrice avec les parents (score moyen de 3,18) (figure 4.5). Ce résultat favorable reflétant une bonne qualité éducative au sens des principes du programme éducatif est attribuable aux scores moyens au-dessus de 3,00 estimés pour six des sept items qui composent cette dimension (tableau C.4.4). En particulier, les items portant sur les moyens d'échange pris pour assurer la continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille (item 41 : 3,66) et les moyens mis à la disposition des parents pour favoriser l'échange de l'information (item 566 : 3,59) obtiennent des estimations permettant de les classer au niveau très élevé de l'indice. Le seul résultat situé sous le seuil minimal requis de 2,50, à l'intérieur de cette dimension, porte sur le soutien de l'éducatrice aux familles dans leur intégration au service qui est nettement plus faible que les autres et qui correspond au niveau moyen-bas de l'indice de qualité (item 44 : 2,38).

Figure 4.5

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la dimension et aux sous-dimensions portant sur l'interaction de l'éducatrice avec les parents¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

2. La marge d'erreur associée à cette estimation est de 0,04.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Traduisant ce qui est observé par item, le profil de distribution présenté à la figure 4.5 montre que la qualité éducative pour cette dimension est bonne ou très bonne pour une grande majorité des enfants (77 %). Par ailleurs, pour un enfant sur cinq environ (20 %), la qualité éducative est jugée passable sur ce plan. Enfin, près de 31 % des enfants. Cette proportion dépasse la part des enfants se trouvant dans des milieux dont le score est sous le seuil minimal requis de 2,50 reste très faible (3,5 %).

4.1.3 La qualité selon les activités de base

La description de la qualité selon les quatre dimensions présentées précédemment inclut un ensemble d'items relatifs aux activités de base que sont l'accueil, les repas, les soins personnels, les jeux extérieurs, les périodes transitoires et la fin de la journée. Il est aussi intéressant et utile de mesurer la qualité observée au cours de ces activités de base de façon distincte. Cette perspective d'analyse complémentaire permet de tracer un portrait de la qualité de l'expérience vécue des enfants lors d'activités ou à des moments jugés significatifs dans la vie de tous les jours en service de

garde éducatif. Pour chacune des activités, l'analyse porte sur les scores moyens et la distribution des enfants selon les niveaux de l'indice de qualité.

4.1.3.1 L'accueil

Pour ce premier moment significatif de la journée que représente l'accueil, les services dispensés aux enfants d'âge préscolaire en installation de CPE obtiennent un score moyen estimé de 3,37 (tableau 4.4). Cela indique qu'en général, la qualité éducative est bonne à ce moment de la journée. Ajoutons que cinq des six items compris dans cette activité de base affichent des scores moyens correspondant aux niveaux élevé ou très élevé de l'indice (tableau C.4.5). Parmi ceux-ci, la possibilité pour les enfants de faire des choix à ce moment de la journée (item 513 : 3,77), l'aménagement du vestiaire qui favorise très bien l'accueil des familles (item 511 : 3,66), et la transition entre la famille et le service qui est facilitée par l'intervention de l'éducatrice (item 515 : 3,61) obtiennent les estimations les plus élevées.

Tableau 4.4

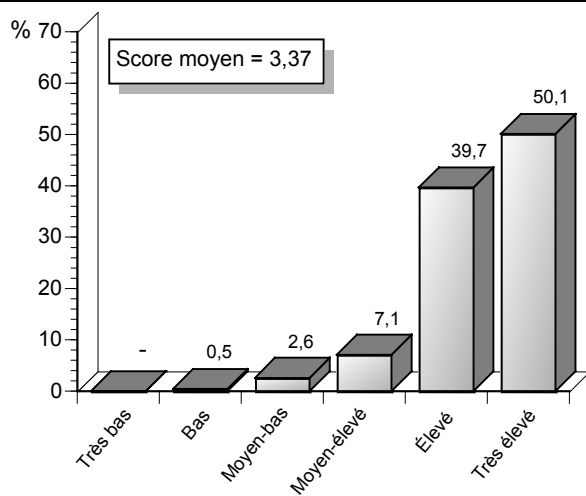
Qualité par activité de base, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Activité 5.1 : L'accueil	3,37	Élevé	0,05
Activité 5.2 : Les repas	3,43	Élevé	0,04
Activité 5.3 : Les soins personnels	2,70	Moyen-élevé	0,05
Activité 5.4 : Les jeux extérieurs	2,61	Moyen-élevé	0,07
Activité 5.5 : Les périodes transitoires	3,09	Élevé	0,05
Activité 5.6 : La fin de la journée	3,38	Élevé	0,06

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Par ailleurs, la distribution des enfants selon l'indice de qualité montre que la vaste majorité d'entre eux (90 %) bénéficient de services d'un niveau de qualité élevé ou très élevé lors de l'accueil, la plupart se concentrant au niveau le plus élevé de l'indice (figure 4.6). En contrepartie, on estime qu'une très petite minorité d'enfants (3,1 %) se trouvent sous le seuil de 2,50 à partir duquel la correspondance avec les principes du programme éducatif est respectée.

Figure 4.6
Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors de l'accueil¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

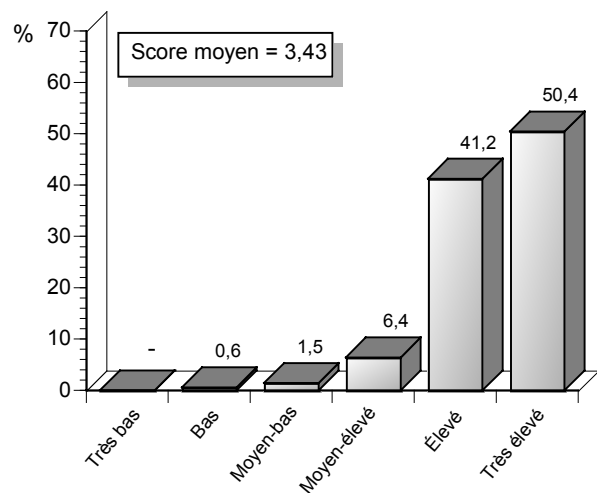
Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

4.1.3.2 Les repas

Les repas constituent aussi des moments importants dans la journée des enfants. Cela comprend les collations ainsi que le dîner, lesquels doivent se dérouler dans un climat le plus détendu possible, dans le respect des besoins des enfants et des règles de santé et de sécurité. Le score moyen pour les périodes de repas est estimé à 3,43 (tableau 4.4), soit un résultat semblable à celui noté pour l'accueil. Huit des neuf items compris dans cette activité de base affichent des scores moyens estimés entre 3,00 et 4,00, reflet d'une qualité élevée ou très élevée sur ce plan.

La figure 4.7 montre d'ailleurs que presque tous les enfants de 18 mois à 5 ans en installation bénéficient d'une bonne ou très bonne qualité de services lors des périodes de repas puisque dans 92 % des cas, les installations qu'ils fréquentent affichent des scores de qualité au-dessus de 3,00. Environ la moitié des enfants fréquentent des services qui obtiennent des estimations correspondant au niveau très élevé de l'indice. En proportion, très peu d'enfants (2,1 %) reçoivent des services se situant au niveau moyen-bas ou bas de l'indice de qualité lors des repas.

Figure 4.7
Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors des périodes de repas¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

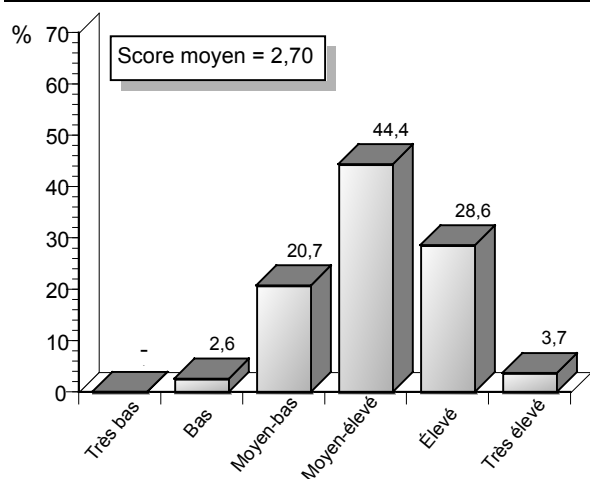
4.1.3.3 Les soins personnels

Selon l'enquête, la qualité de l'expérience vécue par les enfants d'âge préscolaire en installation pendant les soins personnels (ex. : au moment des changements de couche, du lavage des mains chez l'éducatrice et chez les enfants, de l'éducation à la propreté, etc.) est généralement de niveau moyen-élevé avec un score moyen estimé de 2,70 (tableau 4.4). Ce résultat, inférieur à ce qui a été noté pour les deux activités de base traitées précédemment, est attribuable notamment à la situation assez contrastée quant aux scores

moyens obtenus aux sept items relatifs aux soins personnels. Ainsi, du côté positif, il se dégage des données que la qualité des services est jugée de niveau élevé au regard de l'éducation à la propreté (item 533 : 3,31), de l'attention personnalisée portée par les éducatrices aux enfants au moment des changements de couche (item 532 : 3,31) et d'un aménagement des lieux qui favorise généralement l'autonomie des enfants dans les soins personnels (item 534 : 3,15). Cependant, on observe, à l'inverse, que la fréquence à laquelle les éducatrices se lavent les mains (item 536 : 2,30) est insuffisante, que les changements de couche ne sont pas suffisamment sains (item 531 : 2,31) et que les soins personnels demeurent peu exploités en tant qu'occasion d'apprentissage pour les enfants (item 537 : 2,20).

La distribution des enfants montre que pour environ 44 % d'entre eux, les périodes de soins personnels dont ils font l'expérience au quotidien présentent une qualité jugée passable (figure 4.8). Notons par ailleurs qu'environ trois enfants sur dix (32 %) ont des services de bonne ou très bonne qualité pendant les soins

Figure 4.8
Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité relatif aux soins personnels¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

personnels. Cependant, près du quart des enfants reçoivent des soins de base classés dans les catégories moyen-bas (21 %) ou bas (2,6 %) de l'indice, signifiant que la qualité éducative sur ce plan est considérée comme faible ou très faible par rapport à la qualité recherchée.

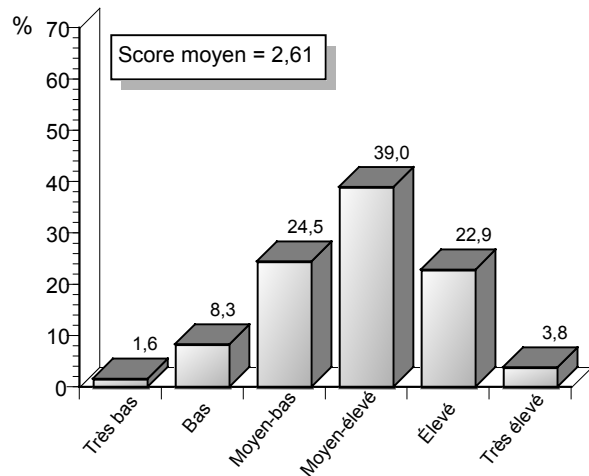
4.1.3.4 Les jeux extérieurs

Tout comme pour les soins personnels, le portrait général se dégageant sur le plan des jeux extérieurs est moins favorable par rapport à celui observé lors de l'accueil et des repas. Le score moyen estimé pour cette activité de base la situe au niveau moyen-élevé de l'indice (score moyen : 2,61¹⁰) (tableau 4.4). Précisons que derrière ce résultat d'ensemble, les données révèlent une variation des scores moyens selon les items composant cette activité (tableau C.4.5). Ainsi, pour la préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée (item 543 : 3,12) de même que pour les sorties extérieures au regard de la stimulation de la découverte de l'environnement naturel, culturel et social par l'enfant (item 548 : 3,26), les scores moyens estimés se situent entre 3,00 et 3,49, reflétant une bonne qualité éducative sur ce plan. À l'opposé, la rareté du matériel disponible pour les jeux dans la cour ou au parc permettant de stimuler les aspects du développement des enfants autres que psychomoteur contribue à l'obtention de scores moyens estimés sous le seuil de 2,00 (items 542SB et 542NB : 1,60 et 1,97, respectivement).

À la figure 4.9, la distribution des enfants d'âge préscolaire en installation selon l'indice de qualité pour les jeux extérieurs suit un profil similaire à celui noté pour les périodes de soins personnels. Mentionnons que pour cette activité de base, près de deux enfants sur cinq (39 %) évoluent dans un environnement qui présente une qualité jugée passable par rapport aux principes du programme éducatif. Les données révèlent aussi que pour environ le tiers des enfants (34 %), les scores de qualité sont sous le seuil minimal de 2,50, et que la proportion de ceux concernés par des services de qualité très faible ou médiocre atteint presque 10 % pour cette activité. Plus positivement toutefois, notons que plus du quart des enfants (27 %) fréquentent des services où la période des jeux extérieurs est jugée de bonne ou très bonne qualité.

Figure 4.9

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors des périodes de jeux extérieurs¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

4.1.3.5 Les périodes transitoires

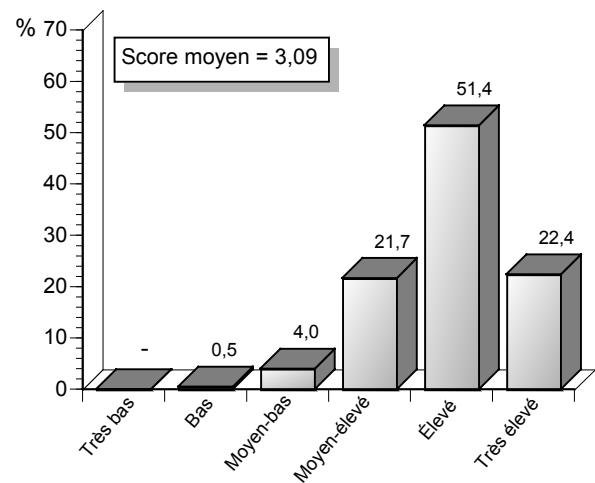
La journée typique en service de garde éducatif comprend des périodes transitoires; c'est le cas par exemple des moments consacrés au rangement ou des moments de transition entre deux activités. Selon les données de l'enquête, la qualité de ces moments vécus par les enfants de 18 mois à 5 ans en installation est de niveau élevé (score moyen de 3,09) (tableau 4.4). L'analyse par item révèle que les scores moyens les plus élevés sont ceux obtenus pour l'organisation de périodes de rangement qui fait en sorte que ces dernières sont stimulantes pour les enfants, c'est-à-dire que l'on note la présence d'éléments tels que la logique du système de rangement connue des enfants, le partage des tâches relatives au rangement entre les enfants et l'éducatrice et le rituel annonçant les périodes de rangement (item 551 : 3,48), et les périodes transitoires qui sont bien organisées (item 553 : 3,31) (tableau C.4.5). Un seul des items mesurés pour cette activité affiche un score moyen inférieur à 3,00. Il concerne les interventions de l'éducatrice permettant aux enfants d'apprendre, de s'amuser et de

coopérer à travers les périodes de rangement (item 552 : 2,58).

La distribution présentée à la figure 4.10 reflète un portrait favorable selon lequel près des trois quarts des enfants vivent des périodes transitoires de qualité élevée (51 %) ou très élevée (22 %). Parallèlement, lors des périodes transitoires, seule une faible part des enfants (4,5 %) obtiennent des services de qualité inférieure à celle recherchée en vertu des principes du programme éducatif.

Figure 4.10

Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité lors des périodes transitoires¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

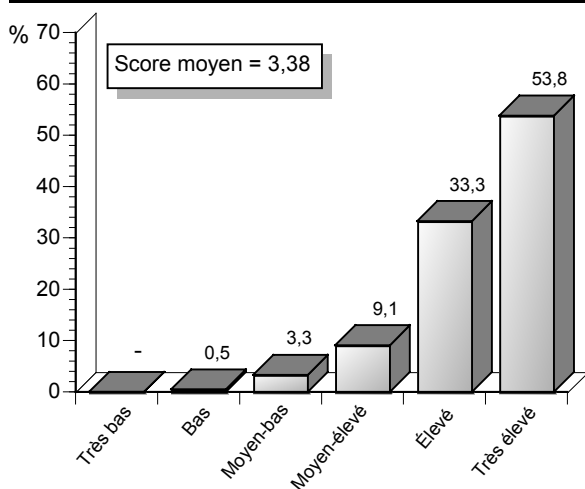
4.1.3.6 La fin de la journée

La fin de la journée est le dernier moment significatif des enfants qui correspond à la période au cours de laquelle les parents viennent les chercher. C'est la transition entre le service de garde éducatif et la famille, laquelle doit se faire dans un climat le plus harmonieux possible. C'est aussi un moment privilégié permettant à l'éducatrice d'établir et de maintenir des rapports constructifs avec les parents, notamment en offrant la possibilité de partager de l'information pouvant s'avérer bénéfique pour l'enfant.

Les résultats du tableau 4.4 permettent de constater que les services dispensés aux enfants durant ce moment de la journée présentent généralement un indice de qualité de niveau élevé (score moyen de 3,38), lequel permet de qualifier de bonne la qualité éducative de cette activité de base. Un résultat positif ressort également de l'analyse par item présentée au tableau C.4.5 puisque les six items composant cette activité récoltent des scores moyens situés au-dessus de 3,00. Les items portant sur la possibilité pour les enfants de faire des choix durant la période de fin de journée (item 562 : 3,72) et sur les moyens mis à la disposition des parents pour recevoir et partager de l'information concernant leur enfant (item 566 : 3,59) se démarquent particulièrement des autres en raison de leur niveau de l'indice très élevé signifiant une très bonne qualité.

Finalement, la figure 4.11 illustre aussi un portrait favorable. En effet, on estime que près de neuf enfants sur dix vivent la fin de la journée comme un moment dont la qualité est généralement de niveau élevé ou très élevé, et que pour la plupart d'entre eux (54 %), le

Figure 4.11
Distribution des enfants selon le niveau de l'indice de qualité à la fin de la journée¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003



1. Les intervalles de confiance des proportions présentées dans cette figure sont fournis à l'annexe B.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

score obtenu par le service qui les accueille est estimé à 3,50 ou plus. La part des enfants vivant une expérience de qualité inférieure au seuil jugé minimal sur ce plan est très faible, soit environ 3,8 %.

4.1.4 La synthèse des résultats sur la qualité

En résumé, les résultats sur la qualité des services éducatifs dispensés aux enfants d'âge préscolaire en installation de CPE sont généralement positifs. En moyenne, la qualité d'ensemble est estimée à 2,93, ce qui la situe légèrement au-dessous du niveau élevé de l'indice de qualité. Au-delà de ce résultat, les données révèlent des différences selon les dimensions. Tout d'abord, une bonne qualité éducative est notée pour deux des quatre dimensions; ainsi, la structuration et la variation des types d'activités et l'interaction de l'éducatrice avec les parents présentent des estimations correspondant au niveau élevé de l'indice de qualité (3,02 et 3,18 respectivement). En comparaison, les dimensions traitant de la structuration des lieux et de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants affichent des résultats légèrement plus faibles (2,89 et 2,85 respectivement). Ces résultats obtenus à partir des scores moyens par dimension fournissent une indication générale de la qualité dans ce type de services. L'analyse détaillée des distributions d'enfants selon l'indice de qualité, complétée par l'examen des scores moyens par item, permet quant à elle de mieux cerner les points forts et les lacunes dans les milieux éducatifs et, ainsi, de mieux orienter la réflexion concernant les pistes pour l'amélioration des services qui y sont dispensés.

Tout d'abord, il est intéressant de noter que pour cinq des neuf sous-dimensions comprises dans l'échelle, soit l'aménagement des lieux, l'horaire de la journée, les activités, l'intervention démocratique et la communication et les relations interpersonnelles, de même que pour la dimension de l'interaction de l'éducatrice avec les parents, une majorité d'enfants de ce type de services évoluent dans un environnement qualifié de bon ou très bon (54 % à 81 %, selon le cas). Bien que très positifs, ces résultats ne signifient pas qu'aucune amélioration ne peut être apportée dans les milieux fréquentés par ces enfants dans ces domaines. En fait, l'examen des scores moyens par item permet

de mettre en lumière la présence de quelques points faibles dans ces univers mesurés, avec des scores moyens en deçà du seuil minimal de 2,50 pour certains items. Parmi ces derniers, deux ont trait à la santé et à la sécurité des enfants : la fréquence du lavage des mains chez l'éducatrice et le caractère sain des lieux. Ce dernier item fait référence notamment à la présence d'éléments pouvant présenter un danger pour les enfants. Selon les données, environ sept enfants d'âge préscolaire en installation sur dix (71 %) se trouvent dans des services où on relève la présence d'un ou de plusieurs éléments pouvant mettre en cause leur sécurité ou encore le non-respect de la norme concernant le rapport enfants-éducatrice (ratio) à certains moments de la journée.

Par ailleurs, on estime qu'une qualité éducative passable (niveau moyen-élevé de l'indice) est le lot d'environ 25 % des enfants ou plus pour toutes les sous-dimensions à l'étude, à l'exception de la sous-dimension couvrant les activités (17 % des enfants). Un tel niveau à l'indice, soulignons-le, indique que les services concernés affichent une qualité éducative satisfaisante sur ce plan sans toutefois atteindre une bonne qualité.

Enfin, par rapport aux autres sous-dimensions, des résultats moins favorables se dégagent de l'enquête pour ce qui concerne la planification des activités et l'observation des enfants par l'éducatrice. Ainsi, malgré des scores moyens au-dessus de 2,50, une part relativement importante d'enfants reçoivent des services dont la qualité est inférieure au seuil minimal pour ces deux sous-dimensions (30 % et 28 %, respectivement).

Les données révèlent aussi que pour près des deux enfants d'âge préscolaire en installation sur cinq (62 %), la qualité du matériel dont ils disposent ne correspond généralement pas aux principes du programme éducatif; pour environ 13 % des enfants, la qualité est même jugée très faible ou médiocre. L'analyse par item permet d'avancer notamment que des efforts pourraient être consentis pour que le matériel à l'intérieur, dans la cour et au parc favorise davantage toutes les dimensions du développement des enfants, dont le développement psychomoteur. En fait, si dans bien des cas le matériel est en quantité

suffisante et de qualité satisfaisante pour répondre à certains besoins de développement des enfants, celui-ci n'est généralement pas assez nombreux pour correspondre à toutes les dimensions du développement à la fois dans un même service. De plus, les lacunes relevées sur le plan du matériel disponible dans la cour ou au parc suggèrent que le matériel disponible à l'intérieur n'est pas mis à la disposition des enfants lorsque ceux-ci se trouvent à l'extérieur. Dans le même ordre d'idées, la diversité des réalités familiales et culturelles pourrait mieux se refléter dans le matériel mis à la disposition des enfants.

Des lacunes importantes sont aussi notées en ce qui a trait à la valorisation du jeu. En effet, près de 60 % des enfants ne bénéficient pas d'une qualité répondant aux principes du programme éducatif à cet égard, incluant 20 % d'enfants concernés par une qualité éducative très faible ou médiocre. Ainsi que présenté dans les résultats, quelques items de cette sous-dimension affichent un score moyen inférieur à 2,50; des actions futures visant à valoriser le jeu d'une façon adéquate pourraient porter sur ces items. Parmi ceux-ci, mentionnons que l'éducatrice n'emploie pas assez de stratégies permettant un soutien adéquat des initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux et que généralement les enfants ne bénéficient pas d'une période de réflexion ou d'un retour agréable sur les activités qu'ils ont réalisées, puisque dans 74 % des cas l'éducatrice n'organise pas ce genre de moment d'échange (données non présentées). Par ailleurs, il est intéressant de noter que le respect du jeu par l'éducatrice constitue un item fort de cette sous-dimension. Cependant, la faiblesse notée quant à la capacité de l'éducatrice à soutenir les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux, soit un item qui se rapproche conceptuellement du précédent, pourrait signifier qu'une attitude d'acceptation tacite des jeux des enfants est adoptée par l'éducatrice au détriment du rôle actif souhaité de sa part.

Du point de vue de l'analyse spécifique de la qualité des activités de base, les résultats permettent d'avancer que d'une manière générale, le déroulement de l'accueil, des repas, des périodes transitoires et de la fin de la journée est jugé bon au regard des principes du programme éducatif puisqu'ils sont associés à des

scores moyens au-dessus de 3,00. Quant aux deux autres activités de base, portant sur les soins personnels et les jeux extérieurs, celles-ci affichent une qualité passable en moyenne, avec des estimations inférieures aux précédentes (2,70 et 2,61, respectivement). Ce résultat s'explique notamment par le fait que pour près du quart des enfants dans le cas des soins personnels et environ le tiers pour ce qui est des jeux extérieurs, la qualité des services se situe en deçà du seuil minimal selon l'enquête. Dans le cas des soins personnels, on a déjà mentionné la fréquence insuffisante du lavage des mains par les éducatrices; à cette lacune s'ajoute celle concernant les périodes consacrées aux soins personnels qui ne sont pas suffisamment utilisées comme occasions d'apprentissage. Pour ce qui est des jeux extérieurs, en plus du manque de matériel déjà relevé par rapport à certains aspects du développement des enfants, il s'avère selon les données que les éducatrices ne sont généralement pas assez actives auprès des enfants pendant ce type d'activités.

4.2 Les caractéristiques de l'environnement de garde éducatif et les liens avec la qualité

4.2.1 Le portrait de l'environnement de garde éducatif

Avant d'entreprendre l'analyse des facteurs associés à la qualité, il apparaît essentiel de dresser un portrait de l'environnement de garde éducatif des enfants d'âge préscolaire en installation de CPE. Pour cela, diverses caractéristiques liées au groupe d'enfants, à l'éducatrice, à la personne responsable de la gestion de ce groupe, à l'installation et au milieu dans lequel l'installation est située sont présentées.

4.2.1.1 Caractéristiques du groupe

L'enquête *Grandir en qualité 2003* fournit quelques renseignements permettant de brosser un portrait général des groupes dont font partie les enfants fréquentant les services en installation de CPE. Tout comme pour les pouspons, les variables décrites ici sont le type et la taille du groupe, l'homogénéité des groupes d'enfants sur le plan de l'âge et le nombre d'enfants par éducatrice dans le groupe. Cependant, les définitions

de ces dernières diffèrent de manière à prendre en compte les caractéristiques propres à la catégorie d'âge préscolaire.

Le type de groupe fait référence au mode de regroupement dans lequel évoluent les enfants la majeure partie de la journée. Grâce aux données recueillies à l'aide de l'échelle d'observation utilisée auprès des groupes d'âge préscolaire, il est possible de distinguer trois modes de regroupement répondant à ce critère. Comme le montre le tableau 4.5, la vaste majorité des enfants de 18 mois à 5 ans en installation (84 %) fonctionnent la plupart du temps en groupe simple, c'est-à-dire que leurs activités se déroulent surtout à l'intérieur de leur groupe d'appartenance. Environ 14 % des enfants évoluent dans un groupe fusionné, lequel se caractérise par le fait que deux groupes d'enfants et leur éducatrice sont réunis la majeure partie de la journée, ces dernières partageant la responsabilité de tous les enfants, sans distinction du groupe auxquels ils se rattachent. Enfin, il y a le rassemblement qui fonctionne comme le groupe fusionné, à la différence près qu'il réunit trois groupes d'enfants ou plus et leur éducatrice. Il est estimé que seule une faible minorité d'enfants (2,1 %) appartient à ce type de groupe la majeure partie de la journée. Notons que ces trois modes de regroupement n'excluent pas d'autres formes de regroupement ponctuelles pendant la journée¹¹.

Tableau 4.5
Distribution des enfants selon le type et la taille du groupe, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Type de groupe		
Groupe simple	83,7	(78,2 – 88,4)
Groupe fusionné	14,1	(9,8 – 19,5)
Rassemblement	2,1	(0,7 – 5,0)
Taille du groupe		
Moins de 8 enfants	46,0	(39,4 – 52,7)
8 ou 9 enfants	36,7	(30,3 – 43,1)
10 enfants ou plus	17,3	(12,5 – 23,0)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

En ce qui concerne la taille des groupes d'enfants, on estime qu'il y a en moyenne 8,3 enfants par groupe dans les services concernés (données non présentées). Lorsque cette variable est ventilée en trois catégories, on remarque que près de la moitié des enfants (46 %) font partie d'un groupe où il y a moins de 8 enfants présents au moment de l'enquête (tableau 4.5). Un peu plus du tiers (37 %) évoluent dans un groupe de 8 ou 9 enfants et environ 17 % se trouvent dans un groupe de 10 enfants ou plus.

L'enquête nous renseigne sur l'âge du plus jeune enfant et sur celui du plus vieux au moment de l'enquête, ainsi que déclaré par l'éducatrice attitrée du groupe. Grâce à cette information, on peut estimer l'écart d'âge moyen entre les enfants dans les groupes. Généralement, dans les services de garde éducatifs, les enfants sont regroupés en fonction de leur âge, assurant ainsi une certaine homogénéité des groupes sur ce plan. Cependant, il arrive aussi que des groupes réunissent des enfants d'âges plus disparates. On peut penser que des groupes homogènes quant à l'âge des enfants ne présentent pas les mêmes défis sur le plan de la prestation de services de garde éducatifs que des groupes multiâges. Il apparaît donc pertinent de décrire

l'homogénéité d'âge dans les groupes d'enfants en se basant sur l'écart d'âge tel que mesuré dans l'enquête. Cet indicateur dérivé de celui utilisé pour le service en pouponnière comprend dans le cas présent trois catégories : homogène (écart d'âge de 0 à 11 mois), peu homogène (écart d'âge de 12 à 23 mois) et très peu homogène (écart d'âge de 24 mois et plus).

En 2003 au Québec, l'écart d'âge entre l'enfant le plus jeune et le plus vieux dans le groupe est estimé à 9,5 mois en moyenne (données non présentées). Par ailleurs, on note que près des trois quarts (74 %) des enfants de 18 mois à 5 ans en installation sont dans un groupe classé comme étant homogène sur le plan de l'âge, c'est-à-dire que l'écart entre le plus jeune et le plus vieux est de 11 mois ou moins, alors qu'à l'opposé, le fait d'appartenir à un groupe très peu homogène sur ce plan (écart d'âge de 24 mois et plus) est le lot d'environ 2,9 % seulement des enfants. L'homogénéité d'âge est associée de façon significative au type de groupe. Ainsi, les données présentées au tableau 4.6 révèlent que le fait d'être dans un groupe homogène quant à l'âge caractérise davantage les enfants fonctionnant en groupe simple que ceux des groupes fusionnés ou en rassemblement (80 % c. 44 %)¹².

Tableau 4.6

Homogénéité d'âge et nombre d'enfants par éducatrice selon le type de groupe¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

Installation de CPE, Québec, 2003

	Type de groupe				Total	
	Groupe simple		Groupe fusionné ou en rassemblement			
	%	I. C.	%	I. C.	%	I. C.
Écart d'âge dans le groupe						
Homogène (de 0 à 11 mois)	79,6	(72,9 – 85,3)	44,2	(27,3 – 62,2)	73,9	(68,0 – 79,7)
Peu homogène (de 12 à 23 mois)	19,3	(13,7 – 25,9)	43,8	(26,9 – 61,8)	23,3	(17,7 – 28,9)
Très peu homogène (de 24 mois et plus)	1,1	(0,1 – 4,0)	12,0	(3,4 – 27,8)	2,9	(1,1 – 6,0)
Nombre d'enfants par éducatrice						
5 enfants ou moins	10,9	(6,7 – 16,6)	28,5	(14,5 – 46,6)	13,8	(9,5 – 19,2)
6 à 8 enfants	75,6	(68,5 – 81,8)	68,7	(50,5 – 83,4)	74,5	(68,7 – 80,3)
9 enfants ou plus	13,4	(8,7 – 19,4)	2,8	(0,1 – 15,1)	11,7	(7,7 – 16,7)
Ensemble des enfants	83,7		16,3		100,0	

1. $p < 0,05$.Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Un autre indicateur important est le nombre d'enfants pour chaque éducatrice basé sur les renseignements provenant de l'échelle d'observation. Dans les installations de CPE, on observe en moyenne environ 7,0 enfants d'âge préscolaire pour une éducatrice au moment de l'enquête (données non présentées). Un examen plus détaillé permet de constater que sur l'ensemble des enfants concernés, près de 88 % se trouvent dans un groupe affichant une proportion de 8 enfants ou moins pour une éducatrice, ce nombre d'enfants étant dans la plupart des cas (75 %) de 6 à 8 enfants (tableau 4.6). Toutes proportions gardées, relativement peu d'enfants évoluent dans un groupe où il y a 9 enfants ou plus pour une éducatrice (12 %). Les données révèlent par ailleurs que les enfants des groupes fusionnés ou en rassemblement sont relativement plus nombreux à appartenir à un groupe où le ratio observé est de 5 enfants ou moins pour une éducatrice (29 % c. 11 %).

Considérant qu'il existe des normes réglementaires en matière de ratio enfants/éducatrice et que celles-ci sont définies en tenant compte de l'âge du plus jeune enfant

présent dans le groupe, il apparaît pertinent de documenter cet aspect à partir des données fournies par l'enquête. En effet, il est utile de voir, à partir d'un indice, si la réalité observée au moment de l'enquête dans les services de garde éducatifs rejoint les normes en cette matière¹³. Cet indice comporte trois catégories permettant de distinguer si le nombre d'enfants par éducatrice est inférieur, égal ou supérieur à la limite maximale permise. En 2003, les données de l'enquête montrent que pour près des trois quarts des enfants de ce type de services (75 %), le nombre d'enfants par éducatrice est inférieur au nombre maximum permis (tableau 4.7). Environ 22 % des enfants évoluent dans un groupe où le ratio est égal à la limite autorisée. Enfin, on observe que 3,4 % d'enfants appartiennent à des groupes où le nombre d'enfants par éducatrice dépasse la norme. Cet indice est lié au type de groupe; on observe en effet qu'en proportion, les enfants fonctionnant en groupe fusionné ou en rassemblement sont plus nombreux que les autres à appartenir à un groupe où le nombre d'enfants par éducatrice est inférieur à la limite permise (97 % c. 70 %).

Tableau 4.7

Nombre d'enfants par éducatrice en fonction des normes selon le type de groupe¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Type de groupe				Total	
	Groupe simple		Groupe fusionné ou en rassemblement			
	%	I. C.	%	I. C.	%	I. C.
Inférieur à la limite permise	70,1	(62,6 – 76,8)	96,8	(84,4 – 99,9)	74,5	(68,7 – 80,3)
Égal à la limite permise	25,9	(19,5 – 33,1)	3,2	(0,1 – 15,7)	22,1	(16,6 – 27,6)
Supérieur à la limite permise	4,1	(1,7 – 8,2)	–	...	3,4	(1,4 – 6,8)

1. $p < 0,05$.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

4.2.1.2 Caractéristiques de l'éducatrice

Les données de l'enquête fournissent aussi une variété de renseignements concernant les éducatrices des groupes d'enfants d'âge préscolaire fréquentant les installations de CPE. Les principales caractéristiques de ces éducatrices sont présentées ici succinctement dans le but de dresser un portrait général de celles qui jouent un rôle d'avant-plan dans le développement des enfants¹⁴.

En premier lieu, l'enquête confirme une information généralement connue selon laquelle la presque totalité du personnel éducateur est composé de femmes. Plus précisément, on observe qu'environ 96 % des enfants sont sous la responsabilité d'une éducatrice (tableau 4.8). D'autre part, les renseignements recueillis concernant l'âge révèlent que le personnel éducateur est relativement jeune. En effet, près de la moitié (47 %) des enfants ont une éducatrice de moins de 35 ans, la majorité de ceux-là (33 %) en ayant une âgée de moins de 30 ans. En contrepartie, environ un

enfant sur cinq (20 %) est sous la responsabilité d'une éducatrice de 45 ans ou plus.

Tableau 4.8

Distribution des enfants selon le sexe et l'âge de l'éducatrice, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Sexe		
Femmes	96,1	(92,6 – 98,2)
Hommes	3,9	(1,8 – 7,4)
Groupe d'âge		
Moins de 25 ans	13,0	(8,8 – 18,1)
25 à 29 ans	20,1	(14,8 – 25,4)
30 à 34 ans	13,9	(9,6 – 19,2)
35 à 39 ans	16,9	(12,2 – 22,5)
40 à 44 ans	15,7	(11,2 – 21,2)
45 à 49 ans	9,0	(5,6 – 13,6)
50 ans et plus	11,4	(7,6 – 16,4)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Le tableau 4.9 fournit des renseignements sur les caractéristiques de scolarité et la qualification des éducatrices. En ce qui a trait au plus haut diplôme obtenu, près de trois enfants sur quatre (73 %) sont sous la supervision d'une éducatrice ayant complété

des études de niveau collégial peu importe le domaine d'études. Parmi eux, on y retrouve à peu près en parts égales des enfants dont l'éducatrice a une Attestation (AEC) (34 %) et d'autres dont l'éducatrice détient un diplôme (DEC) (36 %). Enfin, soulignons qu'environ 20 % des enfants ont une éducatrice dotée d'un diplôme universitaire indépendamment du domaine d'études.

Il est également intéressant de se pencher sur la part des enfants ayant une éducatrice qualifiée en vertu du *Règlement sur les centres de la petite enfance* stipulant qu'au moins les deux tiers du personnel éducateur en installation doivent être qualifiés¹⁵. Ainsi, l'enquête révèle que 76 % des enfants ont une éducatrice qualifiée au sens de la réglementation. Lorsque tel est le cas, cette reconnaissance est généralement acquise à la suite de l'obtention d'un diplôme de niveau collégial car parmi les enfants concernés, plus de huit sur dix (83 %) ont une éducatrice dont le plus haut niveau de formation reconnue appartient à cette catégorie. La plupart du temps (55 %) il s'agit d'un Diplôme d'études collégiales (DEC).

Tableau 4.9

Distribution des enfants selon la scolarité et la qualification de l'éducatrice, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Plus haut diplôme		
Diplôme de niveau primaire ou secondaire	7,1	(4,1 – 11,4)
Diplôme de niveau collégial	73,3	(67,4 – 79,2)
Attestation (AEC)	34,2	(27,9 – 40,5)
Certificat (CEC)	2,7	(1,0 – 5,8)
Diplôme (DEC)	36,4	(30,0 – 42,8)
Diplôme de niveau universitaire	19,6	(14,5 – 25,5)
Qualification¹		
Qualifiée	75,8	(70,1 – 81,4)
Non qualifiée	24,2	(18,6 – 29,9)
Plus haut niveau de formation reconnue (éducatrices qualifiées)		
Diplôme de niveau collégial	82,5	(75,9 – 88,0)
Attestation (AEC)	19,8	(14,0 – 26,7)
Certificat (CEC)	8,0	(4,4 – 13,3)
Diplôme (DEC)	54,7	(47,1 – 62,3)
Diplôme de niveau universitaire	17,5	(12,0 – 24,2)

1. Selon le *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Enfin, il convient de souligner que parmi les enfants dont l'éducatrice n'est pas qualifiée (24 %), environ le tiers (33 %) ont une éducatrice en voie d'obtenir une reconnaissance parce qu'elle complète actuellement une formation spécialisée (données non présentées)¹⁶. De façon complémentaire, les données révèlent que 85 % de l'ensemble des enfants étaient sous la supervision d'une éducatrice ayant participé à des activités de perfectionnement dans l'année ayant précédé l'enquête peu importe son niveau de formation (données non présentées).

L'examen du nombre d'années d'expérience des éducatrices d'enfants d'âge préscolaire en installation révèle à nouveau la jeunesse relative des membres du personnel. Par exemple, en service régi, en proportion autant d'enfants (38 %) ont une éducatrice qui détient au moins 10 ans d'expérience qu'il y en a avec une éducatrice comptant moins de 5 ans. En ce qui concerne l'expérience acquise dans le CPE actuel, on estime que 23 % des enfants ont une éducatrice détenant moins de 2 ans d'expérience dans l'établissement auquel elle est présentement rattachée (tableau 4.10).

Tableau 4.10

Distribution des enfants selon le nombre d'années d'expérience de l'éducatrice, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Dans le CPE actuel		En service régi	
	%	I. C.	%	I. C.
Moins de 2 ans	23,3	(17,7 – 28,9)	15,3	(10,7 – 20,9)
2 à 4 ans	27,0	(21,1 – 32,9)	22,4	(16,7 – 28,1)
5 à 9 ans	15,7	(11,1 – 21,2)	24,8	(18,9 – 30,6)
10 ans et plus	34,0	(27,7 – 40,4)	37,6	(31,0 – 44,2)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Selon les données de l'enquête, les éducatrices jouissent généralement de conditions de travail stables. En effet, on estime que 86 % des enfants ont une éducatrice occupant un emploi régulier, c'est-à-dire sans date de cessation prévue et qu'une proportion à peu près similaire d'enfants (92 %) sont sous la supervision d'une éducatrice travaillant à temps plein, c'est-à-dire dont l'horaire normal de travail est d'au moins 32 heures par semaine (tableau 4.11).

Au regard des salaires, les données ont été regroupées en trois catégories selon des seuils qui font référence aux échelles salariales du personnel éducateur en vigueur dans les CPE au cours des années financières 2002-2003 et 2003-2004¹⁷. Soulignons au passage que le seuil délimitant la classe supérieure (18,00 \$ et plus) permet d'isoler l'échelon supérieur des échelles salariales des éducatrices qualifiées et non qualifiées. Comme on peut le voir au tableau 4.11, les enfants se répartissent à peu près également dans les trois catégories de salaire horaire définies pour les éducatrices.

Tableau 4.11

Distribution des enfants selon certaines conditions de travail de l'éducatrice, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Situation en emploi		
Travail régulier	86,3	(81,0 – 90,6)
Travail temporaire ou sur appel	13,7	(9,4 – 19,0)
Horaire de travail		
À temps plein (32 heures/semaine et plus)	92,2	(87,9 – 95,4)
À temps partiel (moins de 32 heures/semaine)	7,8	(4,6 – 12,1)
Salaire horaire		
12,00 \$ à 14,75 \$	32,7	(26,5 – 39,0)
14,92 \$ à 17,79 \$	34,9	(28,6 – 41,3)
18,00 \$ et plus	32,4	(26,1 – 38,6)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

4.2.1.3 Caractéristiques de la gestionnaire

En plus des renseignements relatifs aux éducatrices attitrées aux groupes sélectionnés, l'enquête *Grandir en qualité 2003* fournit de l'information complémentaire concernant les gestionnaires¹⁸ qui les supervisent et les soutiennent dans leur travail.

Tableau 4.12

Distribution des enfants selon le sexe et l'âge de la gestionnaire, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Sexe		
Femmes	92,9	(88,6 – 95,9)
Hommes	7,1	(4,1 – 11,4)
Groupe d'âge		
Moins de 30 ans	4,9	(2,4 – 8,6)
30 à 34 ans	11,4	(7,5 – 16,3)
35 à 39 ans	21,6	(16,1 – 27,0)
40 à 44 ans	25,9	(20,1 – 31,7)
45 à 49 ans	20,3	(14,9 – 25,6)
50 ans et plus	16,1	(11,5 – 21,6)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

En premier lieu, l'examen des caractéristiques des gestionnaires souligne à nouveau la forte proportion de main-d'œuvre féminine dans les services de garde éducatifs puisque, parmi les enfants concernés, plus de neuf sur dix (93 %) fréquentent un groupe où la responsabilité de gestion est assumée par une femme

(tableau 4.12)¹⁹. Par ailleurs, une majorité d'enfants (62 %) reçoivent des services où la gestionnaire responsable est âgée de 40 ans ou plus tandis que pour une faible proportion d'entre eux (4,9 %), celle-ci est âgée de moins de 30 ans.

Le tableau 4.13 présente la distribution des enfants selon certains indices de scolarité des gestionnaires qui supervisent les groupes préscolaires dont les enfants font partie. Les données révèlent d'abord qu'en 2003 près de six enfants sur dix (58 %) sont dans des groupes dont la gestionnaire responsable détient un diplôme universitaire, tous domaines d'études confondus. Dans les disciplines plus spécifiques à la réalisation des tâches de gestionnaire en CPE, on remarque qu'environ sept enfants sur dix (72 %) se trouvent dans des groupes encadrés par une gestionnaire ayant complété une formation dans un domaine directement relié à la garde éducative ou dans un domaine apparenté tandis qu'ils sont proportionnellement moins nombreux (32 %) à faire partie d'un groupe dirigé par une gestionnaire diplômée en administration ou en gestion. Il est de plus intéressant de noter qu'environ 17 % des enfants se trouvent dans des groupes dont la gestionnaire attitrée détient un diplôme dans ces deux domaines de formation alors que dans 14 % des cas, elle n'en a aucun (données non présentées).

Tableau 4.13

Distribution des enfants selon la scolarité de la gestionnaire, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Plus haut diplôme		
Diplôme de niveau primaire ou secondaire	4,9	(2,4 – 8,7)
Diplôme de niveau collégial	36,7	(30,3 – 43,2)
Diplôme de niveau universitaire	51,8	(51,3 – 65,0)
Diplôme relié à la garde, à l'éducation ou au développement de l'enfant		
Oui	71,7	(65,8 – 77,7)
Non	28,3	(22,3 – 34,2)
Diplôme en administration ou en gestion		
Oui	32,0	(25,8 – 38,2)
Non	68,0	(61,8 – 74,2)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Au chapitre de l'expérience, on remarque qu'environ le tiers des enfants (33 %) évoluent dans un environnement de garde éducatif où la responsable des services qu'ils reçoivent possède 10 ans ou plus d'expérience dans l'organisation actuelle tandis que pour environ un enfant sur cinq (21 %) elle détient moins de 2 ans d'expérience à ce titre (tableau 4.14).

Au total, environ 45 % des enfants sont sous la supervision d'une gestionnaire ayant 10 ans ou plus d'expérience dans un service régi. Ces données semblent trouver écho au chapitre des conditions salariales puisque environ quatre enfants sur dix (41 %) fréquentent des services où la gestionnaire bénéficie d'un salaire annuel brut appartenant à la catégorie la plus élevée, soit 45 000 \$ et plus.

Tableau 4.14

Distribution des enfants selon le nombre d'années d'expérience et le salaire de la gestionnaire, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire dans le CPE actuel		
Moins de 2 ans	21,1	(15,7 – 26,5)
2 à 4 ans	27,2	(21,3 – 33,1)
5 à 9 ans	18,7	(13,8 – 24,5)
10 ans et plus	32,9	(26,7 – 39,2)
Nombre d'années d'expérience comme gestionnaire en service régi		
Moins de 2 ans	15,3	(10,8 – 20,7)
2 à 4 ans	19,0	(14,0 – 24,8)
5 à 9 ans	20,8	(15,4 – 26,2)
10 ans et plus	45,0	(38,4 – 51,6)
Salaire annuel brut		
Moins de 30 000 \$	3,1	(1,2 – 6,3)
30 000 \$ à 34 999 \$	9,4	(5,9 – 14,1)
35 000 \$ à 39 999 \$	23,0	(17,4 – 28,6)
40 000 \$ à 44 999 \$	23,7	(18,1 – 29,4)
45 000 \$ et plus	40,7	(34,2 – 47,3)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

4.2.1.4 Caractéristiques de l'installation

Les données recueillies permettent également de décrire certaines caractéristiques générales de ces installations²⁰. Six variables ont été retenues pour présenter un sommaire des caractéristiques propres aux installations de CPE offrant des services aux enfants âgés de 18 mois à 5 ans (tableau 4.15). D'emblée, les données relatives au nombre d'enfants inscrits dans l'installation tirées des *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE* montrent que relativement peu d'enfants en proportion fréquentent des installations ayant 80 enfants et plus sur leur liste d'inscription (18 %) tandis qu'il sont environ 44 % à fréquenter une installation où le nombre d'enfants inscrits est inférieur à 60. Quant à la variable sur le nombre de places pour enfants d'âge préscolaire tirée du fichier *CAFE*, elle

révèle qu'en 2003 au Québec, toutes proportions gardées, peu d'enfants d'âge préscolaire fréquentent des installations qui détiennent moins de 40 places dans cette classe d'âge (10 %) ou encore 80 places ou plus (8 %). En fait, environ la moitié des enfants (50 %) d'âge préscolaire sont accueillis dans des installations comptant de 40 à 59 places pour cette clientèle. Pour leur part, les données concernant le nombre d'années d'existence des services (au 15 février 2003) montrent que malgré la jeunesse relative du réseau sous sa forme actuelle, la majorité des enfants d'âge préscolaire fréquentent des installations dont l'existence est antérieure à l'instauration des centres de la petite enfance. En fait, environ 54 % des enfants occupent une place dans un service en opération depuis au

moins 15 années tandis que pour environ le quart seulement d'entre eux (27 %), les services existent depuis moins de 5 ans.

Toujours au tableau 4.15, il est pertinent de s'intéresser à la proportion des installations qui reçoivent une allocation pour milieu défavorisé²¹ puisque cette

donnée constitue un indice de défavorisation de la clientèle du service. Ainsi, l'enquête révèle qu'environ le quart des enfants d'âge préscolaire (27 %) fréquentent une installation qui reçoit une allocation supplémentaire pour milieu défavorisé. Dans la plupart des cas (16 %), le supplément équivalent à 2,5 % de l'allocation de base.

Tableau 4.15

Distribution des enfants selon certaines caractéristiques de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Nombre d'enfants inscrits dans l'installation		
Jusqu'à 60 enfants	44,3	(37,7 – 51,0)
61 à 79 enfants	38,1	(31,6 – 44,6)
80 enfants et plus	17,6	(12,7 – 23,3)
Nombre de places pour enfants d'âge préscolaire		
Moins de 40 places	9,7	(6,1 – 14,4)
40 à 59 places	50,3	(43,7 – 56,9)
60 à 79 places	31,8	(25,6 – 37,9)
80 places ou plus	8,3	(5,0 – 12,7)
Nombre d'années d'existence		
Moins de 5 ans	26,7	(20,8 – 32,6)
5 à 14 ans	19,3	(14,3 – 25,2)
15 à 24 ans	36,5	(30,1 – 42,9)
25 ans et plus	17,4	(12,7 – 23,1)
Pourcentage de l'allocation pour milieu défavorisé		
Sans allocation (0%)	72,7	(66,7 – 78,6)
Avec allocation	27,3	(21,4 – 33,2)
2,5 %	16,1	(11,5 – 21,6)
5 %	7,5	(4,4 – 11,9)
7,5 %	3,7	(1,6 – 7,1)
Proportion d'éducatrices qualifiées		
Moins de 50 %	13,1	(8,8 – 18,5)
50 % à 66 %	27,2	(21,2 – 33,3)
67 % à 74 %	20,0	(14,8 – 26,1)
75 % et plus	39,7	(33,0 – 46,4)
Présence d'au moins une conseillère pédagogique		
Oui	65,1	(58,8 – 71,4)
Non	34,9	(28,6 – 41,2)

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

MESSF, *Fichier CAFE*, mis à jour le 20 février 2003.

MESSF, *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE*.

MESSF, *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003*.

Par ailleurs, on estime qu'approximativement 60 % des enfants fréquentent des installations qui respectent le ratio réglementaire d'éducatrices qualifiées, c'est-à-dire où il y avait au moins deux éducatrices qualifiées sur trois au cours de la semaine de référence²². Il est à noter que pour 13 % des enfants d'âge préscolaire en installation, ce rapport était de moins de une éducatrice qualifiée sur deux au cours de la semaine de référence, soit un rapport nettement inférieur à ce qui est prévu dans la réglementation. À l'opposé, pour quatre enfants sur dix (40 %), la proportion d'éducatrices qualifiées dans les installations au cours de cette période atteignait ou dépassait 75 %. Rappelons que ce taux est une mesure différente du taux de qualification qui lui considère la part d'éducatrices qualifiées sans égard à la part de services qui rencontrent l'obligation d'avoir deux éducatrices qualifiées sur trois. Le part d'enfants ayant une éducatrice qualifiée étant plus élevé (76 %, voir tableau 4.9), souligne que plusieurs installations dépassent le ratio de deux éducatrices formées sur trois.

Enfin, les données de l'enquête montrent qu'environ les deux tiers des enfants d'âge préscolaire (65 %) fréquentent une installation où est affectée une conseillère pédagogique.

4.2.1.5 Caractéristiques du milieu environnant

Pour compléter le portrait des installations de CPE accueillant les enfants d'âge préscolaire du Québec, il est intéressant de s'attarder à leur localisation géographique de même qu'à certaines caractéristiques sociodémographiques du milieu dans lequel elles sont situées notamment parce que des études ont évoqué que celles-ci pouvaient être associées à la qualité.

Les données du tableau 4.16 présentent tout d'abord la répartition des enfants selon un regroupement en sept catégories des régions administratives du Québec. On remarque que parmi les enfants concernés, environ trois sur dix (31 %) fréquentent une installation située dans la région administrative de Montréal, laquelle correspond à l'île de Montréal. Entre 12 % et 17 % des enfants sont accueillis dans des installations situées dans les régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, de la Montérégie ou du Nord-de-Montréal. En comparaison, environ seulement 7 % et 6 % respectivement des enfants fréquentent des installations situées dans les régions administratives de l'Est ou de l'Ouest du Québec.

Tableau 4.16
Distribution des enfants selon la localisation de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Regroupement de régions administratives		
Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay)	6,9	(3,9 – 11,1)
Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)	15,3	(10,8 – 20,8)
Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)	11,5	(7,6 – 16,5)
Montérégie	16,5	(11,8 – 22,1)
Montréal	30,7	(24,6 – 36,8)
Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)	12,7	(8,6 – 17,8)
Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)	6,4	(3,5 – 10,5)
Unités statistiques		
Grandes régions urbaines (RMR)	71,1	(65,1 – 77,1)
Centres urbains intermédiaires (AR)	14,4	(10,0 – 19,7)
Autres régions	14,6	(10,2 – 19,9)

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.
Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.
Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Si on examine maintenant la distribution des enfants sur la base d'un découpage par unités statistiques²³, on constate que la grande majorité des enfants (71 %) fréquentent une installation localisée dans une grande région urbaine, soit une région métropolitaine de recensement (RMR)²⁴. À elle seule, la RMR de Montréal accueille près de la moitié des enfants (49 %, données non présentées). Les autres enfants se répartissent à peu près en parts égales dans des installations localisées dans des centres urbains de moindre envergure (agglomérations de recensement²⁵) et dans les territoires restants.

En plus de la localisation géographique de l'installation, il est intéressant d'examiner certaines caractéristiques sociodémographiques de la population résidant dans le secteur où celle-ci est située puisqu'elles fournissent des indications sur la clientèle immédiate desservie²⁶.

Les données du tableau 4.17 montrent d'abord qu'un peu moins de la moitié des enfants (47 %) concernés fréquentent une installation se situant dans un milieu où le taux d'activité²⁷ est compris entre 55 % et 69 %, soit autour de la moyenne provinciale (64 %²⁸). Ce même taux d'activité est inférieur à 55 % pour environ un enfant sur quatre (24 %). Sur le plan du revenu familial, on note que près de trois enfants sur dix (29 %) fréquentent une installation localisée dans un secteur où la moitié des familles ont un revenu annuel brut inférieur à 40 000 \$ (revenu médian), soit un revenu relativement faible. Plus précisément, on constate qu'environ le tiers des enfants (36 %) utilisent une installation située dans un milieu où au moins 25 % des unités familiales sont considérées à faible revenu²⁹.

Tableau 4.17

Distribution des enfants selon certaines caractéristiques du milieu environnant de l'installation¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	%	I. C.
Taux d'activité (population de 15 ans et plus)		
Moins de 55 %	23,7	(18,0 – 29,3)
55 % à 69 %	46,9	(40,2 – 53,5)
70 % et plus	29,5	(23,5 – 35,5)
Revenu médian des familles (2000)		
Moins de 40 000 \$	29,0	(23,0 – 35,0)
40 000 \$ à 59 999 \$	41,5	(35,0 – 48,0)
60 000 \$ et plus	29,5	(23,5 – 35,6)
Proportion des unités familiales à faible revenu (2000)		
Moins de 10 %	21,8	(16,3 – 27,3)
10 % à 24 %	42,4	(35,8 – 48,9)
25 % et plus	35,8	(29,5 – 42,2)
Proportion de la population née hors Québec		
Moins de 10 %	65,0	(58,6 – 71,3)
10 % à 24 %	17,7	(12,9 – 23,4)
25 % et plus	17,3	(12,5 – 23,1)

1. Correspond à une aire de diffusion (AD) telle que définie par Statistique Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Statistique Canada, *Recensement du Canada* 2001.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Finalement, les données compilées montrent que près d'un enfant d'âge préscolaire en installation sur cinq (17 %) fréquente un service situé dans un secteur où au moins le quart de la population est née hors Québec.

4.2.2 Les facteurs associés à la qualité éducative

Cette section vise à faire ressortir les liens entre les caractéristiques de l'environnement de garde éducatif et la qualité des services dispensés aux enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE. L'examen porte d'abord sur les facteurs associés à la qualité d'ensemble puis sur ceux liés à la qualité mesurée pour chacune des quatre dimensions qui la composent. Suivant le plan d'analyse de l'enquête, les facteurs sont d'abord analysés selon qu'ils font référence aux caractéristiques du groupe dont fait partie l'enfant ou de l'éducatrice attitrée. On se penche ensuite sur les caractéristiques organisationnelles, soit celles se rapportant à la gestionnaire et à l'installation, de même que celles relatives à son milieu environnant. Parmi les caractéristiques considérées ici, on retrouve les variables déjà présentées à la section précédente ainsi que d'autres variables d'intérêt susceptibles d'être associées à la qualité des services de garde éducatifs à la lumière des études menées dans le domaine (voir le chapitre 1)³⁰.

Rappelons qu'en raison des petits effectifs observés dans certains niveaux de l'indice de qualité, les croisements sont effectués selon deux catégories. La première catégorie, le tercile inférieur, rassemble le tiers des enfants fréquentant les services affichant les scores les plus faibles, et ce, pour l'ensemble de l'échelle et pour les dimensions. À l'inverse, la catégorie supérieure regroupe les deux tiers restants. Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, les analyses bivariées présentées permettent de cerner certaines caractéristiques associées à la fréquentation par les enfants de services de garde éducatifs atteignant un certain niveau de qualité en vertu des principes du programme éducatif.

Selon cette méthode, le seuil délimitant les deux catégories n'est pas fixe puisqu'il dépend de la distribution des scores à l'intérieur de la dimension et du type de services que l'on étudie. Il est d'ailleurs jugé pertinent de fournir les seuils délimitant le tercile inférieur, tant pour la qualité d'ensemble que pour la qualité par dimension, puisqu'ils permettent de situer plus concrètement ce que signifie les deux catégories d'analyse par rapport aux scores moyens et aux six niveaux de qualité employés jusqu'à présent. Les limites de ces deux catégories sont donc fournies au tableau 4.18.

Tableau 4.18

Seuils des catégories de l'indice de qualité utilisées pour les analyses bivariées selon les dimensions, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
Ensemble de l'échelle	[2,05 à 2,83]	[2,83 à 3,51]
Dimension 1 : La structuration des lieux	[1,88 à 2,76]	[2,77 à 3,56]
Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités	[1,85 à 2,93]	[2,93 à 3,61]
Dimension 3 : L'interaction de l'éducatrice avec les enfants	[1,73 à 2,73]	[2,74 à 3,68]
Dimension 4 : L'interaction de l'éducatrice avec les parents	[2,14 à 2,86]	[3,00 à 4,00]

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

À l'instar du chapitre précédent, pour chacune des dimensions de la qualité à l'étude, des tableaux présentent la répartition des enfants pour les variables qui, sur la base du test du khi carré, se sont révélées y être associées au seuil de 0,05. Les autres variables significatives au seuil de 0,10 sont évoquées seulement dans le texte sous forme de tendance. Comme plusieurs caractéristiques sont interreliées, on présente dans la section suivante les résultats d'une analyse multivariée afin de cerner lesquelles s'avèrent les plus fortement associées au niveau de qualité d'ensemble des services de garde éducatifs offerts aux enfants. Il est à noter que les analyses menées servent à établir s'il existe ou non un lien entre la mesure de qualité et les différentes variables de croisement considérées. On ne peut toutefois présumer qu'il existe un lien de causalité entre les caractéristiques examinées et la qualité des services de garde éducatifs en installation de CPE.

4.2.2.1 Facteurs associés à la qualité d'ensemble

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice

Les données de l'enquête *Grandir en qualité 2003* révèlent que la qualité d'ensemble observée chez les enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE n'est liée à aucune caractéristique des groupes auxquels appartiennent les enfants. Plusieurs caractéristiques des éducatrices attirées y seraient toutefois associées : le plus haut diplôme obtenu, la qualification de l'éducatrice, l'expérience acquise, le salaire horaire ainsi que la participation de l'éducatrice à des activités de perfectionnement au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Ainsi, les données de l'enquête révèlent d'abord une association entre le niveau de qualité d'ensemble des services éducatifs offerts aux enfants et le niveau d'études de l'éducatrice attirée. Plus précisément, la proportion des enfants se situant dans les deux terciles supérieurs de l'échelle de qualité (scores variant entre 2,83 et 3,51; tableau 4.18) est plus élevée lorsque l'éducatrice possède un diplôme d'études de niveau collégial ou universitaire, peu importe le domaine d'études, que lorsqu'elle a un diplôme d'études primaires ou secondaires (tableau 4.19). Les enfants sont également proportionnellement plus nombreux à

bénéficier de services éducatifs de meilleure qualité lorsque leur éducatrice est qualifiée en vertu des exigences réglementaires. Outre ces caractéristiques liées à la formation acquise, on observe par ailleurs que les enfants dont l'éducatrice possède 2 ans et plus d'expérience dans le CPE actuel sont plus favorisés que les autres. Fait intéressant à souligner, au chapitre de la qualité d'ensemble des services qu'ils reçoivent, les enfants dont l'éducatrice a acquis 10 ans ou plus d'expérience dans un service de garde éducatif (dans le CPE actuel ou dans un autre service régi) ne se distinguent pas de façon significative de ceux dont l'éducatrice possède entre 2 et 9 ans d'expérience.

Comme on peut le voir au tableau 4.19, le fait pour l'éducatrice d'avoir participé à des activités de perfectionnement (ateliers, cours, journées de formation, etc.) au cours de la dernière année est lié de façon positive à la qualité de l'expérience vécue par les enfants en installation de CPE. En effet, la proportion d'enfants fréquentant des services de garde éducatifs de meilleure qualité est supérieure lorsque l'éducatrice a participé à de telles activités (70 % c. environ 50 %).

Les catégories de salaire utilisées pour étudier l'association entre la rémunération des éducatrices et la qualité observée ont été définies, rappelons-le, en fonction des échelles salariales en vigueur dans les CPE au moment de l'enquête, lesquelles sont établies à partir de la formation et de l'expérience acquise par les éducatrices. Les données révèlent que les enfants dont l'éducatrice se trouve aux échelons salariaux intermédiaires (14,92 \$ à 17,79 \$) sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier de services de garde éducatifs de meilleure qualité telle que définie précédemment, que ceux dont l'éducatrice touche un salaire moins élevé. On observe toutefois un effet de plafonnement puisque les éducatrices bénéficiant d'un salaire horaire plus élevé ne se distinguent pas de façon significative de celles dont le salaire correspond aux échelons intermédiaires.

Au chapitre des conditions de travail, on observe une tendance à la prestation de services de garde éducatifs de meilleure qualité lorsque l'éducatrice a un travail régulier, occupe un poste syndiqué ou travaille à temps plein ($p < 0,10$; données non présentées).

Tableau 4.19

Caractéristiques de l'éducatrice associées à la qualité d'ensemble¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
Plus haut diplôme		
Diplôme de niveau primaire ou secondaire	58,6	41,4
Diplôme de niveau postsecondaire	30,4	69,6
Qualification²		
Qualifiée	26,9	73,1
Non qualifiée	50,5	49,5
Nombre d'années d'expérience comme éducatrice dans le CPE actuel		
Moins de 2 ans	50,5	49,5
2 à 9 ans	25,3	74,7
10 ans et plus	30,4	69,6
Nombre d'années d'expérience comme éducatrice en service régi		
Moins de 2 ans	57,7	42,3
2 à 9 ans	29,5	70,5
10 ans et plus	28,7	71,3
Participation à des activités de perfectionnement (12 derniers mois)		
Oui	29,9	70,1
Non	50,3	49,7
Salaire horaire		
12,00 \$ à 14,75 \$	47,3	52,7
14,92 \$ à 17,79 \$	19,8	80,2
18,00 \$ et plus	30,8	69,2

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

2. Selon le *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant

Les données de l'enquête ne permettent pas de noter d'associations significatives entre les caractéristiques des gestionnaires et la qualité d'ensemble dans les installations de CPE fréquentées par les enfants âgés de 18 mois à 5 ans. Toutefois, certaines caractéristiques organisationnelles n'y seraient pas étrangères.

Ainsi, on observe une association positive entre la qualité d'ensemble et la part de la rémunération des éducatrices qualifiées parmi l'ensemble de la rémunération du personnel éducateur. Tel est également le cas en ce qui concerne la présence de

congés sociaux³¹ payés aux éducatrices de l'installation (tableau 4.20). De plus, les données révèlent que la qualité d'ensemble tend à être associée positivement au nombre de congés fériés payés aux gestionnaires responsables des installations ($p < 0,10$; données non présentées).

Parmi les autres tendances relevées, soulignons que le fait pour l'installation d'avoir tenu plus d'une assemblée générale au cours de l'exercice tend à être associé de façon négative à la qualité éducative ($p < 0,10$; données non présentées). À la lumière des données de l'enquête, aucune caractéristique relative au milieu environnant de l'installation ne semble toutefois entrer en jeu.

Tableau 4.20

Caractéristiques de l'installation associées à la qualité d'ensemble¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
Congés sociaux payés aux éducatrices		
Oui	29,1	70,9
Non	52,3	47,7
Part de la rémunération des éducatrices qualifiées sur l'ensemble de la rémunération du personnel éducateur		
Moins de 70 %	41,0	59,0
70 % et plus	25,6	74,4

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

MESSF, *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003*.

4.2.2.2 Facteurs associés à la qualité de la structuration des lieux

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice

Les données de l'enquête révèlent d'abord que la qualité des lieux est associée au nombre d'enfants par éducatrice dans ce type de services : les enfants appartenant à des groupes où le rapport est de 6 à 8 enfants pour une éducatrice sont, toutes proportions gardées, significativement plus nombreux à recevoir des services de qualité supérieure (scores variant entre 2,77 et 3,56; tableau 4.18) que ceux faisant partie d'un groupe où ce rapport est de 9 ou plus (tableau 4.21).

Du côté des caractéristiques des éducatrices examinées, seul le niveau de scolarité atteint, peu importe le domaine d'études, interviendrait directement

ou non. Comme pour la qualité d'ensemble, les enfants dont l'éducatrice détient un diplôme de niveau postsecondaire plutôt que primaire ou secondaire sont privilégiés au chapitre de la structuration des lieux.

À ces relations significatives au seuil de 0,05, s'ajoutent une série d'autres variables auxquelles la qualité des lieux tend à être associée. Il s'agit de la participation des éducatrices à une association professionnelle, du salaire horaire de l'éducatrice et du fait pour l'éducatrice d'être syndiquée. À l'exception du salaire horaire où le niveau de qualité semble moins élevé pour les enfants dont l'éducatrice se situe aux extrémités de l'échelle des salaires, les autres variables tendent à être associées de façon positive au niveau de qualité de la structuration des lieux dans lesquels évoluent les enfants ($p < 0,10$; données non présentées).

Tableau 4.21

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice associées à la qualité de la structuration des lieux¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
A) Caractéristique du groupe		
Nombre d'enfants par éducatrice		
5 enfants ou moins	35,3	64,7
6 à 8 enfants	28,3	71,7
9 enfants ou plus	54,2	45,8
B) Caractéristique de l'éducatrice		
Plus haut diplôme		
Diplôme de niveau primaire ou secondaire	60,0	40,0
Diplôme de niveau postsecondaire	29,6	70,4

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant

Selon l'enquête, la qualité de la structuration des lieux chez les enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE est liée au nombre d'années d'expérience acquises par la gestionnaire à ce titre dans le CPE actuel. On note cependant, à la lumière des résultats présentés au tableau 4.22, qu'il est difficile d'établir le sens de la relation entre ces deux variables. Les tests de comparaison de proportions révèlent en effet qu'une part relativement moins importante d'enfants bénéficient de services de qualité supérieure lorsque la

gestionnaire détient de 5 à 9 années d'expérience dans le CPE actuel que lorsqu'elle en possède entre 2 et 4 ou 10 et plus (45 % c. 79 % et 73 % respectivement). Par ailleurs, une tendance se dessine quant à une meilleure structuration des lieux lorsque la gestionnaire a déjà travaillé comme éducatrice ou responsable de garde en milieu familial ($p < 0,10$; données non présentées).

Parmi les caractéristiques qui concernent le fonctionnement des installations, on note une relation positive entre la qualité de la structuration des lieux et

le nombre de contacts annuels qu'a eu l'installation avec l'ensemble des organismes du milieu (par exemple, le CLSC, la DPJ, les Centres jeunesse, etc.). La proportion d'enfants fréquentant des installations où la qualité de la structuration des lieux est meilleure est ainsi plus élevée lorsque de tels contacts ont eu lieu au moins 2 fois durant l'année que lorsqu'il y en a eu moins de 2 (tableau 4.22). Une tendance en ce sens se dégage également lorsque l'on examine plus spécifiquement le nombre de contacts annuels de l'installation avec le CLSC ($p < 0,10$; données non présentées).

La qualité de la structuration des lieux fréquentés par les enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE est également liée significativement à deux autres

variables relatives à l'organisation. Comme pour la qualité d'ensemble, la présence de congés sociaux payés aux éducatrices de l'installation s'avère associée de façon positive à cet aspect des services de garde éducatifs. À l'inverse, on observe un lien négatif entre le niveau de qualité de la structuration des lieux et la part de la rémunération des responsables de gestion parmi l'ensemble de la rémunération, le fait d'y consacrer une plus grande part étant lié à un niveau de qualité moindre.

Finalement, au regard du milieu environnant, les données indiquent un lien positif entre la qualité de la structuration des lieux et le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus dans le secteur où est localisée l'installation.

Tableau 4.22

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant associées à la qualité de la structuration des lieux¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
A) Caractéristique de la gestionnaire		
Nombre d'années d'expérience à titre de gestionnaire dans le CPE actuel		
Moins de 2 ans	35,1	64,9
2 à 4 ans	20,8	79,2
5 à 9 ans	54,8	45,2
10 ans et plus	27,4	72,6
B) Caractéristiques de l'installation		
Nombre de contacts annuels avec l'ensemble des organismes du milieu		
Moins de 2 fois par année	71,5	28,5
2 fois et plus par année	29,7	70,3
Congés sociaux payés aux éducatrices		
Oui	27,6	72,4
Non	56,8	43,2
Part de la rémunération des responsables de gestion sur l'ensemble de la rémunération		
Moins de 15 %	25,8	74,2
15 % et plus	41,9	58,1
C) Caractéristique du milieu environnant		
Taux d'activité (population de 15 ans et plus)		
Moins de 70 %	36,8	63,2
70 % et plus	21,7	78,3

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.
 MESSF, *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003*.
 Statistique Canada, *Recensement du Canada 2001*.
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

4.2.2.3 Facteurs associés à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice

Contrairement à la dimension précédente, les données de l'enquête n'ont pas permis d'observer de lien entre les caractéristiques du groupe auquel appartient l'enfant et la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités offertes aux enfants d'âge préscolaire en installation de CPE. Cinq caractéristiques des éducatrices y sont toutefois liées. De nouveau, une association positive est observée entre la qualité de cette dimension et le niveau de scolarité de l'éducatrice ainsi qu'avec le fait que celle-ci soit qualifiée. Ainsi, on observe que la proportion d'enfants bénéficiant de meilleurs services de garde éducatifs (scores variant entre 2,93 et 3,61; tableau 4.18) est plus élevée lorsque leur éducatrice a complété des études postsecondaires, peu importe le domaine d'études (tableau 4.23). À côté des liens significatifs notés entre ces variables et la qualité de la dimension portant sur

les activités, les résultats de l'enquête révèlent que, parmi les enfants ayant une éducatrice qualifiée, ceux dont l'éducatrice a une formation reconnue de niveau universitaire plutôt que collégial ont tendance à bénéficier d'activités relativement mieux structurées et plus variées ($p < 0,10$; données non présentées).

Outre la formation reçue, les données présentées au tableau 4.23 permettent de voir que la participation des éducatrices à des activités pouvant favoriser le partage et la mise à jour des connaissances est étroitement associée au niveau de qualité des activités éducatives auxquelles participent les enfants. Ainsi, un bilan plus favorable se dégage lorsque l'éducatrice a participé à une association professionnelle ou à des activités de perfectionnement au cours de l'année précédant l'enquête. Bien que ce résultat ne soit pas significatif au seuil de 0,05, le fait de participer à des rencontres d'équipe de façon régulière tend également à être associé de façon positive à la qualité des activités offertes aux enfants ($p < 0,10$; données non présentées). Enfin, un lien significatif est noté entre le niveau de qualité mesuré pour la présente dimension et

Tableau 4.23

Caractéristiques de l'éducatrice associées à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
Plus haut diplôme		
Diplôme de niveau primaire ou secondaire	63,4	36,6
Diplôme de niveau postsecondaire	30,1	69,9
Qualification²		
Qualifiée	27,1	72,9
Non qualifiée	50,3	49,7
Participation à une association professionnelle (12 derniers mois)		
Oui	26,7	73,3
Non	43,0	57,0
Participation à des activités de perfectionnement (12 derniers mois)		
Oui	28,2	71,8
Non	60,5	39,5
Salaire horaire		
12,00 \$ à 14,75 \$	41,0	59,0
14,92 \$ à 17,79 \$	20,2	79,8
18,00 \$ et plus	37,0	63,0

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

2. Selon le *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

le salaire horaire des éducatrices. On remarque que les enfants dont l'éducatrice bénéficie d'un salaire horaire se situant dans la catégorie intermédiaire (14,92 \$ à 17,79 \$ de l'heure) sont plus susceptibles que ceux dont l'éducatrice reçoit un salaire inférieur ou supérieur de bénéficier de meilleurs services de garde éducatifs à cet égard. Par ailleurs, au chapitre des conditions de travail, il semble que le fait pour l'éducatrice d'occuper un emploi régulier plutôt que temporaire ou sur appel pourrait intervenir de façon positive ($p < 0,10$; données non présentées).

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant

L'enquête n'a pas permis de révéler de relations significatives ou de tendances entre les caractéristiques des gestionnaires et la qualité de la structuration et la variation des types d'activités. En ce qui concerne les facteurs organisationnels, on constate au tableau 4.24 que les enfants fréquentant des installations de taille intermédiaire (61 à 79 places) sont, toutes proportions

gardées, plus nombreux que les autres à bénéficier de services de garde éducatifs de meilleure qualité pour cette dimension (82 % c. environ 57 %). D'autres facteurs organisationnels entrent en jeu puisque les enfants fréquentant des installations où une plus grande part (70 % ou plus) de la rémunération du personnel éducateur est allouée à des éducatrices qualifiées tendent à bénéficier de meilleurs services à cet égard que les autres ($p < 0,10$; données non présentées).

Quand on examine les facteurs décrivant le milieu dans lequel les services de garde éducatifs sont dispensés, on observe que les enfants fréquentant une installation située dans un secteur mieux pourvu au chapitre de sa main-d'œuvre, soit dans un milieu où au moins 70 % des personnes âgées de 15 ans ou plus sont actives sur le marché de l'emploi, sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier d'activités éducatives de meilleure qualité (77 % c. 63 %).

Tableau 4.24

Caractéristiques de l'installation et du milieu environnant associées à la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
A) Caractéristique de l'installation		
Nombre d'enfants inscrits dans l'installation		
Jusqu'à 60 enfants	42,5	57,5
61 à 79 enfants	17,6	82,4
80 enfants et plus	42,8	57,2
B) Caractéristique du milieu environnant		
Taux d'activité (population de 15 ans et plus)		
Moins de 70 %	37,3	62,7
70 % et plus	23,1	76,9

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Statistique Canada, *Recensement du Canada* 2001.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

4.2.2.4 Facteurs associés à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice

Un examen des données de l'enquête indique qu'aucune caractéristique du groupe de l'enfant ne se révèle associée de façon significative à la qualité de l'interaction entre l'éducatrice et les enfants. Notons toutefois que la qualité éducative de cette dimension tend à être associée de façon négative à l'écart d'âge entre l'enfant le plus jeune et l'enfant le plus vieux du groupe ($p < 0,10$; données non présentées). Par ailleurs, comme l'indiquent les données présentées au tableau 4.25, quatre variables décrivant les éducatrices y sont liées de façon significative, soit le fait d'être qualifiées ou non, le nombre d'années d'expérience acquises dans le CPE actuel ou en service régi et la participation à des activités de perfectionnement.

Comme observé pour la qualité d'ensemble, on constate que la proportion d'enfants bénéficiant de

services de garde éducatifs de qualité supérieure à cet égard (scores variant entre 2,74 et 3,68; tableau 4.18) est plus grande lorsque l'éducatrice est qualifiée selon la réglementation (71 % c. 55 %), a cumulé un certain nombre d'années d'expérience dans le CPE actuel ou dans un service régi ou encore lorsqu'elle a participé à des activités de perfectionnement dans l'année précédant l'enquête. En ce qui concerne l'expérience acquise dans un service régi, la délimitation est observée à partir de 2 ans. En regard de l'expérience acquise dans le milieu actuel, on note plutôt un plafonnement à partir d'un certain nombre d'années d'expérience puisque les enfants dont l'éducatrice possède 10 ans ou plus d'expérience ne se distinguent pas de façon significative des autres enfants quant à la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec leur éducatrice. Soulignons également que, selon les données de l'enquête, le salaire horaire des éducatrices pourrait aussi entrer en jeu dans l'évaluation de la qualité à cette dimension ($p < 0,10$; données non présentées).

Tableau 4.25

Caractéristiques de l'éducatrice associées à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
Qualification²		
Qualifiée	28,7	71,3
Non qualifiée	44,9	55,1
Nombre d'années d'expérience comme éducatrice dans le CPE actuel		
Moins de 2 ans	46,2	53,8
2 à 9 ans	24,6	75,4
10 ans et plus	32,6	67,4
Nombre d'années d'expérience comme éducatrice en service régi		
Moins de 2 ans	55,7	44,3
2 à 9 ans	26,0	74,0
10 ans et plus	33,6	66,4
Participation à des activités de perfectionnement (12 derniers mois)		
Oui	28,2	71,8
Non	56,2	43,8

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

2. Selon le *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant

Si l'enquête n'a pas permis de noter de liens significatifs entre les caractéristiques des gestionnaires et le niveau de qualité des interactions entre l'éducatrice et les enfants, tel n'est pas le cas pour certaines caractéristiques organisationnelles.

Ainsi, au tableau 4.26, on constate que les enfants sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier d'une interaction de qualité supérieure avec leur éducatrice lorsqu'une seule assemblée générale a eu lieu durant la période de référence (73 % c. 55 %). Ils sont également proportionnellement plus nombreux à évoluer dans un

environnement favorable à cet égard lorsque l'installation consacre une plus grande part de la rémunération du personnel éducateur à des éducatrices qualifiées (74 % c. 61 %).

Finalement, quand notre regard se porte sur les caractéristiques du secteur où est localisée l'installation, on note une évaluation plus favorable lorsque l'installation est située dans un secteur où au moins 70 % de la population de 15 ans et plus est active (79 % c. 63 %). L'interaction entre l'éducatrice et les enfants tend également à être évaluée de façon relativement plus positive lorsque l'installation est située dans un secteur où moins du quart des résidents sont nés hors Québec ($p < 0,10$; données non présentées).

Tableau 4.26

Caractéristiques de l'installation et du milieu environnant associées à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
A) Caractéristiques de l'installation		
Nombre d'assemblées générales (12 mois)		
Une	26,8	73,2
Plus d'une	45,2	54,8
Part de la rémunération des éducatrices qualifiées sur l'ensemble de la rémunération du personnel éducateur		
Moins de 70 %	39,3	60,7
70 % et plus	26,2	73,8
B) Caractéristique du milieu environnant		
Taux d'activité (population de 15 ans et plus)		
Moins de 70 %	37,4	62,6
70 % et plus	20,6	79,4

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.
 MESSF, *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003*.
 Statistique Canada, *Recensement du Canada 2001*.
 Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.
 Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

4.2.2.5 Facteurs associés à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice

Parmi l'ensemble des variables examinées, une caractéristique des groupes et quatre caractéristiques des éducatrices se révèlent associées de façon significative à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents. Les données du tableau 4.27 indiquent d'abord que l'évaluation de cette dimension est plus souvent favorable (scores entre 3,00 et 4,00; tableau 4.18) pour les enfants appartenant à un groupe dont la taille est inférieure à 8 enfants que pour ceux dont le groupe en compte au moins 10 (85 % c. 62 %). Parallèlement, on note que la qualité de l'interaction des éducatrices avec les parents tend à être plus

grande lorsque le nombre d'enfants par éducatrice est inférieur à la réglementation en vigueur ($p < 0,10$; données non présentées).

Quant aux caractéristiques propres aux éducatrices, on remarque que le fait que celle-ci soit qualifiée en vertu de la réglementation ou ait participé à des activités de perfectionnement dans l'année précédant l'enquête est lié de façon positive à la qualité de la relation qu'elle entretient avec les parents. De même, le fait pour l'éducatrice d'occuper un emploi régulier plutôt que temporaire ou sur appel y est associé positivement. Enfin, les conditions salariales interviennent encore ici, les enfants dont l'éducatrice se situe dans la catégorie intermédiaire des salaires (14,92 \$ à 17,19 \$ de l'heure) apparaissant privilégiés à cet égard.

Tableau 4.27

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice associées à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
A) Caractéristique du groupe		
Taille des groupes		
Moins de 8 enfants	14,6	85,4
8 ou 9 enfants	26,8	73,2
10 enfants ou plus	37,6	62,4
B) Caractéristiques de l'éducatrice		
Qualification²		
Qualifiée	17,7	82,3
Non qualifiée	41,0	59,0
Participation à des activités de perfectionnement (12 derniers mois)		
Oui	20,1	79,9
Non	40,4	59,6
Salaire horaire		
12,00 \$ à 14,75 \$	28,3	71,7
14,92 \$ à 17,79 \$	12,4	87,6
18,00 \$ et plus	31,0	69,0
Situation en emploi		
Travail régulier	20,0	80,0
Travail temporaire ou sur appel	43,6	56,4

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

2. Selon le *Règlement sur les CPE*.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant

L'examen des caractéristiques des gestionnaires indique pour sa part que les enfants sont, toutes proportions gardées, plus nombreux à évoluer dans un environnement favorable au regard de la dimension examinée lorsque le groupe auquel ils appartiennent est sous la responsabilité d'une personne âgée de moins de 40 ans (tableau 4.28). On observe également une relation de meilleure qualité entre l'éducatrice et les parents lorsqu'une conseillère pédagogique est affectée

à l'installation qui accueille les enfants. Enfin, concernant les liens pouvant être établis selon la localisation des services, soulignons que l'interaction entre l'éducatrice et les parents est moins souvent favorable lorsque l'installation est située dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal ou lorsque au moins le quart de la population résidant dans le secteur est née hors Québec (60 % c. 80 %), ces deux variables n'étant bien sûr pas étrangères l'une à l'autre.

Tableau 4.28

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant associées à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents¹, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Catégorie de l'indice de qualité	
	33 % inférieur	67 % supérieur
	%	
A) Caractéristique de la gestionnaire		
Groupe d'âge		
Moins de 30 ans	9,0	91,0
30 à 39 ans	14,2	85,8
40 ans et plus	29,2	70,8
B) Caractéristique de l'installation		
Présence d'au moins une conseillère pédagogique		
Oui	18,9	81,1
Non	31,3	68,7
C) Caractéristiques du milieu environnant		
Installation localisée dans la RMR de Montréal		
Oui	30,4	69,6
Non	16,5	83,5
Proportion de la population née hors Québec		
Moins de 25 %	20,2	79,8
25 % et plus	40,2	59,8

1. $p < 0,05$; les intervalles de confiance des proportions présentées dans ce tableau sont fournis à l'annexe C.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Statistique Canada, *Recensement du Canada* 2001.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

4.2.2.6 Analyse multivariée des facteurs associés à la qualité d'ensemble

Les données présentées précédemment ont fait ressortir l'existence de liens entre diverses caractéristiques de l'environnement éducatif des enfants d'âge préscolaire en installation et la qualité des services qu'ils reçoivent, que celles-ci aient trait à leur groupe, à l'éducatrice attitrée, à la gestionnaire, à l'installation ou encore au milieu environnant de l'installation. Plusieurs de ces caractéristiques ne sont toutefois pas indépendantes les unes des autres. Par exemple, des analyses non présentées révèlent que les éducatrices qualifiées sont nettement plus susceptibles de participer à des activités de perfectionnement et, comme attendu, de bénéficier de meilleures conditions de travail, soit autant de variables associées à la qualité d'ensemble des services éducatifs offerts aux enfants. Comment alors y voir plus clair, c'est-à-dire cerner l'association nette entre un facteur ou une caractéristique donnée et la qualité de l'expérience vécue par les enfants d'âge préscolaire en installation une fois les autres facteurs pris en compte?

Pour répondre à cette question on aura recours à une méthode, la régression logistique, permettant de prendre en compte plusieurs variables explicatives à la fois. Conformément à la grande majorité des études menées sur le sujet déjà présentées au chapitre 1, seule la qualité d'ensemble fait l'objet de la présente analyse. Bien que cette façon de faire ne permette pas de cerner les facteurs sur lesquels il faudrait intervenir pour assurer une meilleure qualité au regard d'une dimension particulière de la vie des enfants d'âge préscolaire en installation, elle devrait tout de même fournir des pistes d'intervention afin d'assurer une meilleure adéquation entre la réglementation en vigueur, les pratiques à privilégier ou encore les principes du programme éducatif et l'expérience vécue par les enfants dans ces milieux.

Concrètement, la variable dépendante du modèle est le niveau de qualité d'ensemble des services de garde éducatifs selon deux catégories, comme déjà défini. Plus précisément, on cherche ici à cerner les caractéristiques distinctives de l'environnement éducatif des enfants fréquentant des installations dont la qualité

éducative est relativement meilleure, c'est-à-dire qu'elle correspond aux deux terciles supérieurs de l'échelle de qualité (scores entre 2,83 et 3,51). Étant donné la nature exploratoire de l'analyse, sauf exception, toutes les variables significatives au seuil de 0,10 d'après les analyses bivariées ont été prises en compte à l'étape initiale. En plus des variables significatives au seuil de 0,05 présentées aux tableaux 4.19 et 4.20, on retrouve le fait pour l'éducatrice de travailler à plein temps ou à temps partiel, d'occuper un poste syndiqué ou non, le nombre de congés fériés payés aux gestionnaires ainsi que le nombre d'assemblées générales tenues dans la dernière année. Les données sur l'expérience cumulée comme éducatrice dans un service régi ont toutefois été exclues en raison du nombre de données manquantes pour cette variable et de sa forte corrélation avec l'expérience dans le CPE actuel ainsi que la situation en emploi (travail régulier ou non) fortement corrélée aux conditions de travail déjà prises en compte dans l'analyse. Finalement, seules les variables significatives au seuil de 0,05 ont été retenues dans le modèle final.

Pour toutes les variables considérées, une catégorie sert de groupe de référence. Par exemple, en ce qui a trait au salaire horaire des éducatrices trois catégories sont distinguées. Une des catégories (14,92 \$ à 17,79 \$) sert de groupe de référence dans le modèle, et les rapports de cotes rattachés aux deux autres catégories (salaire horaire entre 12,00 \$ et 14,75 \$ ou de 18,00 \$ ou plus) comparent les effets respectifs de chacune par rapport à la catégorie de référence. Les rapports de cotes significatifs au seuil de 0,05, une fois l'ensemble des variables prises en compte, sont présentés au tableau 4.29. Un rapport inférieur à 1 indique que les enfants sont moins susceptibles de recevoir des services éducatifs dont la qualité d'ensemble est relativement meilleure (scores de 2,83 à 3,51) par rapport à la catégorie de référence, tandis qu'une valeur supérieure à 1 révèle qu'ils le sont davantage³².

Les données présentées au tableau 4.29 révèlent, qu'une fois considéré l'ensemble des variables, trois caractéristiques ressortent comme favorisant l'atteinte d'un niveau de qualité éducative relativement plus élevé. Deux d'entre elles concernent l'éducatrice attitrée, soit le salaire horaire et le fait qu'elle participe

ou non à des activités de perfectionnement, tandis que la troisième fait référence à des facteurs organisationnels soit la présence de congés sociaux payés aux éducatrices de l'installation³³. Au chapitre du salaire, seuls les enfants dont l'éducatrice se situe au bas de l'échelle salariale (salaire horaire entre 12,00 \$ et 14,75 \$) se distinguent du groupe de référence (14,92 \$ à 17,79 \$) comme étant moins susceptibles de bénéficier de services du niveau de qualité défini. À l'inverse, ils sont plus enclins à recevoir de meilleurs services de garde éducatifs lorsque leur éducatrice attitrée a participé à des activités de perfectionnement dans l'année qui a précédé l'enquête ou lorsqu'ils fréquentent une installation où des membres du personnel éducateur, incluant ou non l'éducatrice attitrée, bénéficient de congés sociaux payés. Par contre, aucune des autres variables significatives au seuil de 0,05 d'après les analyses bivariées, soit le plus haut diplôme obtenu³⁴, le niveau de qualification, le nombre d'années d'expérience cumulés dans le CPE actuel ou encore la part de la rémunération des éducatrices qualifiées sur l'ensemble de la rémunération du personnel éducateur n'exercent d'effet direct une fois les autres variables prises en compte.

Ces résultats laissent croire que c'est moins le seul fait d'avoir cumulé un plus grand nombre d'années d'expérience ou le seul fait d'être qualifiée qui entrent en jeu pour expliquer le niveau de qualité d'ensemble des services éducatifs offerts aux enfants d'âge préscolaire en installation, que l'effet combiné de ces deux variables directement mesuré par le salaire comme le prévoit la réglementation dans les CPE³⁵. Au-delà du salaire, la mise à jour des connaissances jouerait aussi un rôle clé. Plus précisément, le résultat relatif à la participation à des activités de perfectionnement dans l'année qui a précédé l'enquête met en relief le lien positif étroit entre les connaissances mises à jour ou acquises récemment par l'éducatrice attitrée et l'atteinte d'un certain niveau de qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants d'âge préscolaire en installation. Quant à l'association positive nette observée entre les congés sociaux payés aux éducatrices de l'installation et l'atteinte d'un certain niveau de qualité, cela indiquerait qu'au-delà des caractéristiques individuelles de l'éducatrice, certains facteurs d'ordre contextuel pourraient entrer en jeu. Mentionnons que les congés sociaux font référence aux congés payés prévus pour mariage, décès, déménagement, etc. au personnel éducateur permanent

Tableau 4.29

Principales caractéristiques¹ associées à une meilleure qualité d'ensemble des services de garde éducatifs (scores de 2,83 à 3,51), enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Modèle	
	Rapport de cotes	Intervalle de confiance (95 %)
Salaire horaire des éducatrices		
12,00 \$ à 14,75 \$	0,32	(0,15 – 0,69) ^{††}
14,92 \$ à 17,79 \$	1,00	...
18,00 \$ ou plus	0,52	(0,24 – 1,15)
Participation de l'éducatrice à des activités de perfectionnement		
Oui	2,40	(1,07 – 5,36) [†]
Non	1,00	...
Congé sociaux payés aux éducatrices de l'installation		
Oui	2,45	(1,08 – 5,55) [†]
Non	1,00	...

1. La catégorie de référence est inscrite en italique.

† : p < 0,05; †† : p < 0,01.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.
MESSF, *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE*.
MESSF, *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003*.

permanent qui travaille à temps plein en vertu de la politique de gestion, de la convention collective ou d'un contrat individuel. Les installations au sein desquelles de tels congés payés ne sont pas prévus (une situation concernant 14 % des enfants dans ce type de services) pourraient présenter des caractéristiques particulières moins propices à l'atteinte d'un certain niveau de qualité. Des analyses séparées indiquent que le fait que de tels congés soient accessibles ou non n'est pas associé au nombre d'années d'existence de l'installation. Clairement, des analyses supplémentaires seraient requises afin de mieux comprendre les mécanismes des relations observées.

Enfin, soulignons de nouveau ici que l'analyse ne permet pas de déterminer de liens de causalité. Par exemple, il est possible que les installations offrant des services éducatifs dont la qualité est relativement meilleure (scores de 2,83 à 3,51) aient plus de facilité à recruter ou à retenir le personnel éducateur ayant un profil particulier en raison des meilleures conditions de travail offertes.

4.2.3 La synthèse des résultats sur l'analyse des facteurs associés

Les caractéristiques de l'environnement éducatif des enfants d'âge préscolaire en installation de CPE sont nombreuses et variées comme l'ont montré les résultats présentés à la section 4.2.1. L'analyse des données de l'enquête a permis de faire ressortir celles étant associées à la qualité d'ensemble de l'expérience vécue par les enfants ou à certaines de ses dimensions. Cette synthèse a pour but de rassembler les principaux résultats des analyses précédentes concernant les facteurs associés en examinant une à une les grandes catégories de variables que sont les caractéristiques des groupes et des éducatrices, celles des gestionnaires et celles des installations et de leur milieu environnant. Quelques pistes d'interprétation sont tracées ici au regard des résultats obtenus pour chacune des grandes catégories de variables, des liens avec les études menées sur le sujet étant établis dans la conclusion générale de ce rapport.

Rappelons que les analyses ont été effectuées à partir d'une mesure relative permettant de déterminer les facteurs associés à l'atteinte ou non d'un certain niveau

de qualité éducative, soit de distinguer les enfants qui bénéficient de services classés dans les deux terciles supérieurs de l'indice de qualité de ceux fréquentant des services de garde éducatifs situés dans le tercile inférieur de cet indice (tableau 4.18).

4.2.3.1 Analyses bivariées

Caractéristiques du groupe et de l'éducatrice

D'entrée de jeu, soulignons que la qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants d'âge préscolaire en installation de CPE s'avère peu liée aux caractéristiques du groupe auquel ils appartiennent. En effet, parmi celles étudiées, seules deux se sont révélées associées de façon significative à certaines dimensions de la qualité éducative. La première caractéristique est le nombre d'enfants par éducatrice tel qu'observé au moment de l'enquête. Ainsi, en ce qui concerne la structuration des lieux, on observe que les enfants appartenant à des groupes où il y a entre 6 et 8 enfants pour une éducatrice sont plus susceptibles de bénéficier de services de meilleure qualité que ceux faisant partie d'un groupe en comptant davantage (9 enfants ou plus par éducatrice). Une tendance en ce sens est également notée en ce qui a trait à la qualité de l'interaction des éducatrices avec les parents, celle-ci tendant à être plus grande lorsque le nombre d'enfants par éducatrice est inférieur à la réglementation en vigueur.

La seconde caractéristique, en partie liée à la première, est la taille des groupes d'enfants, laquelle s'avère associée négativement à la qualité de l'interaction des éducatrices avec les parents lorsqu'on compare les enfants faisant partie d'un groupe de 10 enfants ou plus avec ceux faisant partie d'un groupe en comptant moins de 8. On peut ici soulever l'hypothèse que le fait d'avoir un grand nombre d'enfants sous sa responsabilité peut rendre plus difficile la communication entre l'éducatrice et les parents.

Du côté des éducatrices, les données de l'enquête révèlent que divers facteurs relatifs à leur qualification sont liés à la qualité de l'environnement de garde éducatif dans lequel évoluent les enfants d'âge préscolaire en installation; on fait référence ici à leur niveau de scolarité, au fait d'être qualifiée en vertu de la

réglementation, à leur expérience ainsi qu'à la participation à des activités favorisant le transfert et le partage de connaissances. Ainsi, les résultats indiquent que le fait pour les éducatrices d'avoir complété des études postsecondaires, sans égard au domaine d'études, va de pair avec une meilleure qualité de services éducatifs dans son ensemble et plus précisément sur le plan de la structuration des lieux et de la structuration et de la variation des types d'activités. Le fait d'être qualifiée et la participation à des activités de perfectionnement au cours des 12 derniers mois sont aussi associés positivement à la qualité d'ensemble et à celle de toutes les dimensions qui la composent à l'exception de la structuration des lieux. De même, la participation à une association professionnelle serait associée de façon positive à la structuration et à la variation des types d'activités ou tendrait à l'être avec la structuration des lieux. De façon générale, ces résultats viennent appuyer l'importance de l'acquisition des connaissances pour assurer la qualité éducative, non seulement par les voies habituelles que sont les programmes de formation au collège et à l'université, mais également par le biais de mesures de formation continue pendant les années de pratique.

En ce qui a trait au nombre d'années d'expérience de l'éducatrice, les données de l'enquête ont permis de mettre en évidence une relation selon laquelle tant la qualité d'ensemble que celle relative à l'interaction éducatrice-enfants s'améliore avec l'expérience acquise mais qu'au-delà de 2 ans, celle-ci n'apparaît pas discriminante quant à l'atteinte d'un certain niveau de qualité. En ce qui concerne le salaire horaire des éducatrices, lequel dépend en partie de l'expérience, l'analyse bivariée révèle que les enfants dont l'éducatrice appartient aux échelons salariaux intermédiaires sont plus susceptibles que les autres de bénéficier de meilleurs services éducatifs concernant les dimensions relatives à la structuration et à la variation des types d'activités et à l'interaction éducatrice-parents. Les enfants dont l'éducatrice reçoit un salaire aux échelons intermédiaires bénéficient aussi d'une meilleure qualité d'ensemble, mais cette fois, seulement par rapport aux enfants dont l'éducatrice est classée aux échelons inférieurs. Des études

additionnelles seraient certes requises afin de comprendre ce qui peut expliquer de tels résultats.

Toujours en ce qui concerne les éducatrices, les résultats indiquent que certaines conditions de travail pourraient entrer en jeu. Par exemple, les données ont révélé que le fait de détenir un emploi régulier plutôt que temporaire ou sur appel est associé positivement à la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents et tend à être associé à une meilleure qualité de services offerts aux enfants tant dans son ensemble que sur le plan de la structuration et de la variation des types d'activités.

Caractéristiques de la gestionnaire, de l'installation et du milieu environnant

Au regard des caractéristiques organisationnelles, soulignons d'abord le peu de liens significatifs relevés entre le niveau de qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants d'âge préscolaire en installation et les caractéristiques des gestionnaires examinées. Ainsi, le nombre d'années d'expérience à titre de gestionnaire dans le CPE actuel est lié à la qualité de la structuration des lieux. Cependant, la relation non linéaire observée entre les deux rend l'interprétation des résultats difficile. Par ailleurs, une autre relation, négative cette fois, est observée entre l'âge des gestionnaires et la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents. On peut se questionner sur la signification de tels résultats.

Un plus grand nombre d'associations ont par contre été notées entre le niveau de qualité des services de garde éducatifs et les caractéristiques des installations. Tout d'abord, il convient de souligner ici l'absence de liens relevés entre le nombre d'années d'existence de l'installation et le niveau de qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants, peu importe la dimension examinée. On constate, par contre, que la qualité de la structuration et de la variation des types d'activités est supérieure lorsque l'installation compte entre 61 et 79 enfants. Selon ce résultat, on peut présumer que la présence d'une « masse critique » d'enfants est bénéfique du point de vue de la qualité pour cette dimension mais qu'au-delà d'un certain nombre, l'effet semble s'estomper. Cette hypothèse reste toutefois à vérifier.

Sur le plan de la structure organisationnelle des installations, on relève également que la qualité d'ensemble ainsi que la qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants atteignent plus souvent le niveau supérieur lorsque la rémunération des éducatrices qualifiées occupe une plus grande part de la rémunération totale du personnel éducateur. Une tendance allant dans le même sens se dégage aussi des analyses portant sur la structuration et la variation des types d'activités. L'interprétation de ces résultats n'est toutefois pas évidente puisque cette variable repose à la fois sur le nombre d'éducatrices qualifiées par rapport à l'ensemble des éducatrices et sur leur salaire, lequel dépend de leur qualification et de leur expérience. On note aussi que le fait que les éducatrices de l'installation bénéficient de congés sociaux est lié positivement à la qualité éducative offerte aux enfants, à la fois dans son ensemble et sur le plan de la structuration des lieux en particulier.

Par ailleurs, les résultats montrent que le fait de tenir plus d'une assemblée générale au cours de l'année est associé à une moindre qualité quant à l'interaction de l'éducatrice avec les enfants. Bien que ce résultat ne soit pas significatif au seuil de 0,05, une tendance similaire est observée pour la qualité d'ensemble. À la lumière de ces divers résultats, on peut émettre l'hypothèse que la nécessité de tenir deux assemblées générales ou plus au cours d'une année serait attribuable à des conditions particulières (ex. : présence de problèmes de nature organisationnelle ou autres devant être résolus en assemblée) moins propices à la dispensation de services de garde éducatifs du niveau de qualité défini.

Lorsqu'on examine, par ailleurs, des caractéristiques reflétant l'insertion de l'installation dans le milieu, on constate que le nombre de contacts annuels qu'a eus l'installation avec les organismes du milieu dans l'année précédant l'enquête est associé de façon positive à la qualité de la structuration des lieux. Il est possible que les installations ayant un bon réseau de partenaires parmi les organisations telles que les CLSC, les Centres jeunesse, les organismes communautaires, les associations de quartier, etc., bénéficient d'un certain appui de leur part, notamment au chapitre du matériel et de l'équipement.

Enfin, notons que quelques caractéristiques du secteur dans lequel se trouve l'installation sont liées à la qualité des services de garde éducatifs. Selon les résultats de l'enquête, il semble que la présence dans le milieu environnant de conditions relativement plus favorables sur le plan économique se combine avec une meilleure qualité éducative. D'abord, les données indiquent que, pour trois dimensions (lieux, activités, interaction éducatrice-enfants), la qualité des services offerts aux enfants d'âge préscolaire s'avère associée de façon positive au taux d'activité de la population de 15 ans et plus du secteur où est localisée l'installation. Enfin, on note aussi une évaluation plus favorable quant à la dimension portant sur l'interaction éducatrice-parents et une tendance allant dans ce sens pour la qualité de l'interaction entre les éducatrices et les enfants, lorsque l'installation est située dans un secteur où moins du quart des résidents sont nés hors Québec. Ces données suggèrent que des facteurs socioéconomiques ou socioculturels pourraient être à l'œuvre ici ou que ces relations sont médiatisées par d'autres facteurs qu'il conviendrait de cerner.

4.2.3.2 Analyse multivariée de la qualité d'ensemble

Pour terminer, il convient de revenir sur les résultats obtenus à l'analyse multivariée pour la qualité d'ensemble en dépit des limites inhérentes à cette mesure globale. En effet, un tel type d'analyse, parce qu'il permet de prendre en compte simultanément un ensemble de variables, peut apporter un éclairage quant aux variables les plus déterminantes dans l'atteinte d'un certain niveau de qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants. À la lumière de ces analyses, trois caractéristiques seraient plus fortement associées à la qualité de l'expérience globale vécue par les enfants d'âge préscolaire en installation de CPE : le salaire horaire de l'éducatrice attitrée, lequel est établi, rappelons-le, à partir de la qualification et de l'expérience acquise, la participation à des activités de perfectionnement au cours de l'année précédant l'enquête et, finalement, la présence de congés sociaux payés au personnel éducateur de l'installation. Plus précisément, les résultats de l'analyse de régression logistique révèlent que les enfants d'âge préscolaire en installation de CPE sont plus susceptibles de bénéficier de meilleurs services de garde éducatifs lorsque leur

éducatrice attitrée bénéficie d'un salaire horaire dépassant les échelons inférieurs tel que nous l'avons défini (soit un salaire horaire de 14,92 \$ ou plus), lorsque celle-ci participe à des activités de perfectionnement impliquant la mise à jour ou l'acquisition récente de connaissances ou travaille dans une installation où des congés sociaux (congés pour mariage, décès, déménagements, etc.) sont payés aux membres du personnel éducateur permanent qui y travaillent à temps plein.

Comme on l'a vu, le rôle joué par le salaire, au-delà de la qualification et de l'expérience, suggère que, plus que chacune de ces caractéristiques prises isolément, une combinaison de qualification et d'expérience semble importante quant à l'atteinte d'un certain niveau de qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants. Quant au rôle positif de la présence de congés sociaux payés aux membres du personnel éducateur, il pourrait traduire le rôle de caractéristiques proximales, si l'éducatrice est concernée (ce que les données de l'enquête ne permettent pas de vérifier), ou encore révéler qu'au-delà des caractéristiques propres à l'éducatrice certains facteurs contextuels interviennent. Par exemple, on peut penser que les CPE où ce type de congés existe offrent de meilleures conditions de travail contribuant à un moins grand roulement du personnel éducateur en place et à un environnement de travail plus propice à la dispensation de services de garde éducatifs de qualité. À l'inverse, les installations de CPE où aucun congé social n'est payé au personnel éducateur étant relativement peu nombreuses (une situation concernant 14 % des enfants), on peut envisager que celles-ci présentent des caractéristiques particulières moins favorables à l'atteinte du niveau de qualité défini qu'il conviendrait de déterminer dans le cadre de recherches futures.

Enfin, soulignons que si ces variables apparaissent plus déterminantes que les autres variables mesurées en ce qui a trait à la qualité d'ensemble, des analyses multivariées devront être conduites pour chacune des dimensions qui la composent afin de cerner les principales caractéristiques à l'œuvre au regard de l'une ou l'autre dimension de la qualité éducative. Mentionnons aussi qu'un autre découpage de l'indice de qualité pourrait conduire à cerner d'autres facteurs associés à la qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants d'âge préscolaire dans les installations de CPE.

1. Précisons que la présence d'enfants aux couches dans le groupe entraîne une diminution du score moyen de cette sous-dimension. Pour plus d'information, consulter la section 2.3.2 au chapitre 2.
2. L'item 122F ne constitue pas un item de la grille servant à l'observation directe. Il s'agit plutôt d'un indice construit à partir des scores obtenus aux items 122A à 122E et qui permet de mesurer si le matériel favorise toutes les dimensions du développement des enfants.
3. On estime que la part des enfants en installation de CPE se trouvant dans un service où ce type de matériel est absent dans la cour ou au parc est d'environ 17 % pour l'item 542SB et de 21 % pour l'item 542NB (données non présentées).
4. Pour expliquer en partie le faible résultat pour cet item, mentionnons que près du tiers (33 %) des enfants concernés ne disposent d'aucun matériel de ce type dans le service qu'ils fréquentent (données non présentées).
5. Selon la déclaration des éducatrices, les activités ne sont pas planifiées pour environ 7 % des enfants (données non présentées).
6. Le faible résultat obtenu à cet item s'explique en partie par le fait que pour environ la moitié des enfants (56 %) aucun atelier libre ou au choix n'est offert durant la journée (données non présentées).
7. Ce faible score moyen est en grande partie dû au fait qu'aucune planification des ateliers libres ou au choix n'a eu lieu au cours de la journée pour environ 56 % des enfants (données non présentées).
8. Précisons que pour environ trois enfants sur quatre (74 %) aucun retour sur les activités qu'ils ont réalisées n'a été fait (données non présentées).
9. Précisons que la manifestation de comportements dérangeants de la part d'enfants dans le groupe est associée à une diminution du score moyen de cette sous-dimension. Pour plus d'information, voir la section 2.3.2 au chapitre 2.
10. Notons que près de 18 % des enfants d'âge préscolaire en installation n'ont eu aucune activité à l'extérieur au cours de la journée même si la température le permettait (données non présentées).
11. En effet, on observe parfois le jumelage de deux groupes simples pour une activité spécifique d'une durée relativement courte, ou encore, l'intégration temporaire de quelques enfants provenant d'un autre groupe à un groupe fusionné. L'information sur le recours à ces différents modes de regroupement ponctuels a été recueillie mais ne fait pas l'objet du présent rapport.
12. Étant donné les petits effectifs concernés, ici et dans les analyses qui suivent, les deux dernières catégories de cet indice sont regroupées pour en former une seule appelée « groupe fusionné ou en rassemblement ».
13. La réglementation prévoit que le titulaire de permis doit s'assurer de la présence minimale auprès des enfants « [...] d'un membre [du personnel éducateur] pour 8 enfants ou moins, présents et âgés de 18 mois à moins de 4 ans au 30 septembre; d'un membre pour 10 enfants ou moins, présents et âgés de 4 ans au 30 septembre à moins de 5 ans à la même date » [C-8.2, r.5.1, article 11]. Le règlement prévoit cependant une certaine souplesse dans l'application des normes ainsi définies. En effet, si

- dans un service de garde donné la proportion constatée pour les enfants de 18 mois à moins de 4 ans au 30 septembre est inférieure à celle autorisée, ce service peut augmenter le nombre d'enfants par éducatrice dans le cas des enfants présents et âgés de 4 ans au 30 septembre à moins de 5 ans à la même date, à la condition de ne pas dépasser 12 enfants pour une éducatrice.
14. Soulignons que les données concernant l'éducatrice ont été recueillies à partir du *Questionnaire autoadministré destiné à l'éducatrice (QP-1)*. Dans les cas de groupes fusionnés ou de rassemblements, un seul questionnaire a été administré à l'éducatrice disponible pour y répondre.
 15. Le Ministère reconnaît un ensemble de formations de niveau collégial et universitaire dans le domaine de la petite enfance. Dans quelques cas, la formation obtenue doit être combinée à une expérience de trois ans pour obtenir la reconnaissance (voir le *Règlement sur les centres de la petite enfance* [C-8.2, r.2, article 17]).
 16. Le taux de non-réponse à la question concernant la poursuite d'une formation dans le but d'être reconnue (Q27) est de l'ordre de 15 % (14,6 %), ce qui pourrait biaiser les résultats obtenus. L'analyse de cette non-réponse révèle d'ailleurs que les non-répondantes sont plus nombreuses en proportion dans les régions administratives de l'Estrie et de la Capitale-Nationale.
 17. Le document s'intitule *Échelles salariales du personnel des Centres de la petite enfance (2003)*.
 18. Les données concernant les gestionnaires proviennent du QP-2, lequel était administré à la personne la plus directement responsable de la gestion quotidienne du groupe d'enfants sélectionné. Les services sélectionnés détenaient la responsabilité de désigner cette personne.
 19. Pour cette raison, ici et ailleurs dans le texte, on utilise le genre féminin pour les désigner.
 20. Les données concernant les installations proviennent de diverses sources soit du *Questionnaire téléphonique destiné au gestionnaire de la garderie ou de l'installation (QP-2)*, des *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE*, des *Rapports financiers annuels des CPE 2002-2003* et du fichier administratif *CAFE* du MESSF.
 21. Les modalités du calcul de la part d'allocation pour milieu défavorisé sont décrites à l'annexe F.
 22. Ces données sont calculées à partir des *Rapports d'activités 2002-2003 des CPE* qui comprennent le nombre d'éducatrices qualifiées et non qualifiées présentes en installation lors d'une seule semaine de référence (précisément du 24 au 28 mars 2003). Ces résultats ont été obtenus en utilisant la pondération de l'enquête *Grandir en qualité 2003* et il s'agit donc d'une inférence aux enfants québécois fréquentant un service de garde régi. Les résultats publiés par le MESSF, quant à eux, feraient référence à l'ensemble des services ayant rempli un rapport d'activités. Pour cette raison, il faut éviter de comparer les résultats de l'un et de l'autre.
 23. Les unités statistiques correspondent à des lieux physiques pour lesquels des données sont recueillies par Statistique Canada.
 24. Une RMR est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand centre urbain. Pour former une RMR, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants. Le Québec compte six RMR : Saguenay, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal et Hull (partie Québec).
 25. Une agglomération de recensement (AR) est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un centre urbain. Pour former une agglomération de recensement, le centre urbain doit compter au moins 10 000 habitants.

26. Pour présenter les données concernant le milieu environnant de l'installation, la localisation par code postal des services ayant participé à l'enquête a été couplée aux données du recensement canadien de 2001 par « aire de diffusion ». Une aire de diffusion (AD) est une unité spatiale définie par Statistique Canada qui compte de 400 à 700 ménages et qui est relativement homogène.
27. Le taux d'activité est obtenu par le rapport entre la population active, soit les personnes occupées et les chômeurs, et la population âgée de 15 ans ou plus.
28. Donnée de 2001 issue de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada; calculs de l'Institut de la statistique du Québec.
29. Statistique Canada définit la proportion des unités familiales à faible revenu comme étant le pourcentage de familles économiques ou de personnes seules qui consacrent 20 % de plus que le font l'ensemble des familles canadiennes à la nourriture, au logement et à l'habillement.
30. Pour plus de détails sur les critères ayant présidé au choix des catégories d'analyse des variables de croisement, voir le chapitre 2.
31. Par congés sociaux payés on entend l'ensemble des congés payés, prévus pour mariage, décès, déménagement, etc., au personnel éducateur permanent qui travaille à temps plein en vertu de la politique de gestion, de la convention collective ou d'un contrat individuel.
32. Comme l'occurrence de la variable dépendante étudiée n'est pas rare, les rapports de cotes ne peuvent pas être interprétés comme des risques relatifs (voir chapitre 2). On mentionnera donc seulement qu'une telle caractéristique augmente ou diminue la propension des enfants à fréquenter des services de garde éducatifs de meilleure qualité.
33. Ce modèle est particulièrement robuste peu importe les autres variables incluses dans le modèle. Les variables concernant le plus haut niveau de scolarité complété (peu importe le domaine) de l'éducatrice attirée de même que les congés fériés payés aux gestionnaires et la syndicalisation ont toutefois été détectées comme variables potentiellement confondantes puisqu'elles agissent sur l'estimation des paramètres associés à la variable « présence de congés sociaux » ou de ceux relatifs au perfectionnement dans certains modèles testés. L'étude de l'impact de ces variables nous a toutefois conduit à ne pas les conserver dans le modèle final.
34. Afin de pouvoir inclure simultanément cette variable avec celle relative à la qualification dans l'analyse multivariée, on a dû regrouper au sein d'une même catégorie les enfants dont l'éducatrice a un diplôme de niveau collégial ou moins, aucune éducatrice ayant comme plus haut niveau de scolarité complété un diplôme d'études primaires ou secondaires n'étant considérée qualifiée en vertu de la réglementation.
35. La comparaison de différents modèles (non présentés) révèle que l'effet du nombre d'années d'expérience noté dans les analyses bivariées disparaît dès qu'on intègre la qualification dans le modèle. Quant au niveau de qualification, son effet disparaît dès que le salaire est inclus dans le modèle.

Tableaux complémentaires

Tableau C.4.1

Qualité de la structuration des lieux par sous-dimension et par item, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 1 : La structuration des lieux		2,89	Moyen-élevé	0,04
Sous-dimension 1.1 : L'aménagement des lieux		3,12	Élevé	0,04
111	Les lieux sont sains	1,77	Bas	0,16
112	Les lieux sont accueillants	3,34	Élevé	0,08
113A	L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (ameublement et équipement mobiles et polyvalents)	2,81	Moyen-élevé	0,06
113B	L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements)	3,73	Très élevé	0,06
113C	L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (le local d'appartenance est aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes)	3,46	Élevé ↑	0,14
113D	L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants (espace pour se retirer dans le local d'appartenance)	2,63	Moyen-élevé ↓	0,18
114	Les lieux permettent différents types d'activités	3,44	Élevé ↑	0,13
115	Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités	2,87	Moyen-élevé ↑	0,14
116	Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants	3,07	Élevé ↓	0,14
117	L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice	3,71	Très élevé	0,06
118	L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger	2,76	Moyen-élevé	0,15
119	L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants	2,49	Moyen-bas ↑	0,09
511	L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles	3,66	Très élevé	0,07
512	Lors de l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde	3,29	Élevé	0,14
521	La collation est saine	3,69	Très élevé	0,12
523	Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées	3,48	Élevé ↑	0,14
524	L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu	3,86	Très élevé	0,05
525	Le repas fourni aux enfants est sain	3,66	Très élevé	0,13
531	Le changement de couche est sain	2,31	Moyen-bas ↓↑	0,32
534	L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels	3,15	Élevé	0,10
535	Le lavage des mains des enfants est fréquent	2,94	Moyen-élevé ↑	0,11
536	L'éducatrice se lave les mains fréquemment	2,30	Moyen-bas	0,11
541S	La cour extérieure est bien aménagée (absence de neige au sol)	2,93	Moyen-élevé ↑	0,23
541N	La cour extérieure est bien aménagée (présence de neige au sol)	2,47	Moyen-bas ↑	0,27
546	Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire	2,87	Moyen-élevé ↑	0,31

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
561	À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille	3,16	Élevé	0,15
Sous-dimension 1.2 : Le matériel		2,39	Moyen-bas	0,06
121	Le matériel est adapté aux besoins des enfants	2,61	Moyen-élevé ↓	0,14
122A	Le mobilier et le matériel favorisent spécifiquement la dimension psychomotrice chez l'enfant	2,39	Moyen-bas ↑	0,11
122B	Le mobilier et le matériel favorisent spécifiquement la dimension intellectuelle chez l'enfant	2,68	Moyen-élevé	0,11
122C	Le mobilier et le matériel favorisent spécifiquement la dimension socio-affective chez l'enfant	3,05	Élevé ↓	0,11
122D	Le mobilier et le matériel favorisent spécifiquement la dimension langagière chez l'enfant	2,54	Moyen-élevé ↓	0,10
122E	Le mobilier et le matériel favorisent spécifiquement la créativité chez l'enfant	3,32	Élevé	0,08
122F ¹	Le mobilier et le matériel favorisent toutes les dimensions du développement de l'enfant	1,99	Bas ↑	0,10
123	Le matériel stimule les sens de l'enfant	2,35	Moyen-bas	0,11
124	Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles	1,20	Très bas	0,06
542SA	L'équipement et le matériel disponibles pour les jeux dans la cour et le parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (absence de neige au sol)	2,40	Moyen-bas ↑	0,14
542SB	L'équipement et le matériel disponibles pour les jeux dans la cour et le parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psycho-moteur) (absence de neige au sol)	1,60	Bas ↓	0,16
542NA	L'équipement et le matériel disponibles pour les jeux dans la cour et le parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête)	2,41	Moyen-bas ↑	0,15
542NB	L'équipement et le matériel disponibles pour les jeux dans la cour et le parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psycho-moteur) (présence de neige au sol et pas de tempête)	1,97	Bas ↑	0,13

1. Cet item ne figure pas dans la grille utilisée pour l'observation directe. Il s'agit d'un indice construit à partir des scores obtenus aux items 122A à 122E permettant de mesurer si le matériel favorise à la fois toutes les dimensions du développement des enfants.

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Tableau C.4.2

Qualité de la structuration et de la variation des types d'activités par sous-dimension et par item, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 2 : La structuration et la variation des types d'activités		3,02	Élevé ↓	0,04
Sous-dimension 2.1 : La planification des activités par l'éducatrice		2,65	Moyen-élevé	0,09
211	L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe	2,45	Moyen-bas ↑	0,15
212	La planification est appliquée avec souplesse	2,71	Moyen-élevé	0,11
213	L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification	2,84	Moyen-élevé	0,12
214	Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe d'enfants	2,62	Moyen-élevé	0,11
Sous-dimension 2.2 : L'observation des enfants par l'éducatrice		2,78	Moyen-élevé	0,08
221	L'éducatrice s'organise pour observer les enfants	2,71	Moyen-élevé	0,10
222	À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente	2,93	Moyen-élevé ↑	0,12
223	L'éducatrice donne suite à ses observations	2,70	Moyen-élevé	0,10
Sous-dimension 2.3 : L'horaire de la journée		2,98	Moyen-élevé ↑	0,06
231	La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps	3,13	Élevé	0,10
232	La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie	3,62	Très élevé	0,08
233	L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon équilibrée	2,50	Moyen-élevé ↓	0,13
234	Les types d'activités varient au cours de la journée	2,39	Moyen-bas ↑	0,11
529	Les tâches de nettoyage liées au dîner occasionnent peu d'attente pour les enfants	3,10	Élevé	0,07
543	La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement	3,12	Élevé ↓	0,15
Sous-dimension 2.4 : Les activités		3,18	Élevé	0,04
241	Les jeux libres sont valorisés	3,75	Très élevé	0,09
242	Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire des choix significatifs	3,60	Très élevé ↓	0,11
243	Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont appropriées	3,45	Élevé ↑	0,11
244	Les activités proposées par l'éducatrice favorisent l'apprentissage actif des enfants de son groupe	3,09	Élevé ↓	0,13
245	L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires aux activités	2,62	Moyen-élevé	0,09
246	Les ateliers libres ou au choix permettent à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage	2,22	Moyen-bas	0,19
247	Les périodes en groupes jumelés permettent aux enfants de vivre des moments agréables	3,14	Élevé ↓	0,17
248	Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme	3,61	Très élevé ↓	0,15
249	Les périodes de rassemblement permettent aux enfants de vivre des moments agréables en communauté	3,17	Élevé	0,17
2410	Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme	3,46	Élevé ↑	0,16
513	À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix	3,77	Très élevé	0,07
537	Les soins personnels sont une occasion d'apprentissage	2,20	Moyen-bas	0,08

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
544	Les activités à l'extérieur sont valorisées	2,46	Moyen-bas ↑	0,12
548	Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social pour l'enfant	3,26	Élevé	0,09
551	Les périodes de rangement sont organisées pour qu'elles soient stimulantes pour les enfants	3,48	Élevé ↑	0,08
553	Les périodes transitoires sont bien organisées	3,31	Élevé	0,09
562	À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix	3,72	Très élevé	0,09

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Tableau C.4.3

Qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants par sous-dimension et par item, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 3 : L'interaction de l'éducatrice avec les enfants		2,85	Moyen-élevé	0,05
Sous-dimension 3.1 : La valorisation du jeu		2,37	Moyen-bas	0,06
311	L'éducatrice respecte le jeu des enfants	3,32	Élevé	0,08
312	L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux	1,91	Bas ↑	0,12
313	L'éducatrice crée un climat propice à l'évolution du jeu des enfants	2,63	Moyen-élevé	0,12
314	L'éducatrice soutient les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'atelier	1,95	Bas ↑	0,16
315	Au cours des activités, l'éducatrice fait preuve de flexibilité	2,15	Moyen-bas	0,11
316	Au cours des activités, l'éducatrice soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations	2,56	Moyen-élevé ↓	0,14
317	L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants	1,48	Très bas ↑	0,12
318	L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local	2,06	Moyen-bas ↓	0,10
552	Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer	2,58	Moyen-élevé	0,08
554	L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur	3,01	Élevé ↓	0,07
Sous-dimension 3.2 : L'intervention démocratique		2,97	Moyen-élevé ↑	0,05
321	L'éducatrice partage la prise de décision avec les enfants	2,25	Moyen-bas	0,12
322	L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants	3,47	Élevé ↑	0,11
323	L'éducatrice associe les enfants à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus	2,64	Moyen-élevé ↓	0,15
324	L'éducatrice fournit aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome	2,09	Moyen-bas ↓	0,14
325	L'éducatrice crée un climat propice au développement de la coopération entre les enfants	1,98	Bas ↑	0,10
326	L'éducatrice formule des consignes adaptées au groupe d'enfants	3,90	Très élevé	0,05

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
327	L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe	3,15	Élevé	0,10
328	L'éducatrice s'assure que les enfants ont bien compris les consignes	2,73	Moyen-élevé	0,08
329	L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes	3,66	Très élevé	0,12
3210	L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe d'enfants	3,52	Très élevé ↓	0,08
3211	L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant	2,95	Moyen-élevé ↑	0,23
3212	L'éducatrice soutient l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement	2,36	Moyen-bas ↑	0,14
522	La collation se déroule dans un climat détendu	3,70	Très élevé	0,08
526	Lors du dîner, les besoins des enfants sont respectés	3,06	Élevé	0,05
528	Lors du dîner, l'éducatrice offre des choix aux enfants	2,87	Moyen-élevé	0,09
547	Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein	2,88	Moyen-élevé	0,06
Sous-dimension 3.3 : La communication et les relations interpersonnelles		3,04	Élevé ↓	0,05
331	L'éducatrice est à l'écoute des enfants	3,50	Très élevé ↓	0,10
332	L'éducatrice soutient le développement du langage des enfants	2,30	Moyen-bas	0,09
333	L'éducatrice favorise l'expression verbale des enfants	3,03	Élevé ↓	0,11
334	L'éducatrice favorise l'expression non verbale des enfants (expression corporelle, gestuelle et faciale)	2,32	Moyen-bas	0,10
335	L'éducatrice soutient l'émergence d'habiletés au regard du langage écrit	2,52	Moyen-élevé ↓	0,11
336	L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants	3,32	Élevé	0,09
337	L'éducatrice soutient l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins	3,05	Élevé ↓	0,12
338	L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les enfants	2,65	Moyen-élevé	0,09
339	L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments	3,56	Très élevé ↓	0,09
3310	L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants	3,49	Élevé ↑	0,10
3311	Tout autre membre du personnel en présence des enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux	2,98	Moyen-élevé ↑	0,15
514	À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat	2,80	Moyen-élevé	0,08
515	Lors de l'accueil, l'éducatrice aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde	3,61	Très élevé	0,09
527	L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié	3,45	Élevé ↑	0,13
532	L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche	3,31	Élevé	0,15
533	L'éducation à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux	3,31	Élevé	0,15
545	Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des enfants	2,27	Moyen-bas	0,12
563	À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat	3,32	Élevé	0,09

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
564	À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants	3,28	Élevé	0,08

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Tableau C.4.4

Qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents par item, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Dimension 4 : L'interaction de l'éducatrice avec les parents		3,18	Élevé	0,05
41	La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges	3,66	Très élevé	0,08
42	Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité	3,12	Élevé	0,08
43	L'éducatrice collabore avec les parents d'un enfant en difficulté	3,24	Élevé	0,09
44	L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde	2,38	Moyen-bas	0,11
516	À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents	3,12	Élevé	0,09
565	À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents	3,19	Élevé	0,09
566	À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information	3,59	Très élevé	0,09

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Tableau C.4.5

Qualité par activité de base et par item, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
5.1	L'accueil	3,37	Élevé	0,05
511	L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles	3,66	Très élevé	0,07
512	Lors de l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde	3,29	Élevé	0,14
513	À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix	3,77	Très élevé	0,07
514	À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat	2,80	Moyen-élevé	0,08
515	Lors de l'accueil, l'éducatrice aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde	3,61	Très élevé	0,09
516	À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents	3,12	Élevé	0,09
5.2	Les repas	3,43	Élevé	0,05
521	La collation est saine	3,69	Très élevé	0,12
522	La collation se déroule dans un climat détendu	3,70	Très élevé	0,08
523	Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées	3,48	Élevé ↑	0,14
524	L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu	3,86	Très élevé	0,05

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
525	Le repas fourni aux enfants est sain	3,66	Très élevé	0,13
526	Lors du dîner, les besoins des enfants sont respectés	3,06	Élevé	0,05
527	L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié	3,45	Élevé ↑	0,13
528	Lors du dîner, l'éducatrice offre des choix aux enfants	2,87	Moyen-élevé	0,09
529	Les tâches de nettoyage liées au dîner occasionnent peu d'attente pour les enfants	3,10	Élevé	0,07
5.3	Les soins personnels	2,70	Moyen-élevé	0,05
531	Le changement de couche est sain	2,31	Moyen-bas ↓↑	0,32
532	L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche	3,31	Élevé	0,15
533	L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux	3,31	Élevé	0,15
534	L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels	3,15	Élevé	0,10
535	Le lavage des mains des enfants est fréquent	2,94	Moyen-élevé ↑	0,11
536	L'éducatrice se lave les mains fréquemment	2,30	Moyen-bas	0,11
537	Les soins personnels sont une occasion d'apprentissage	2,20	Moyen-bas	0,08
5.4	Les jeux extérieurs	2,61	Moyen-élevé	0,07
541S	La cour extérieure est bien aménagée (absence de neige au sol)	2,93	Moyen-élevé ↑	0,23
541N	La cour extérieure est bien aménagée (présence de neige au sol)	2,47	Moyen-bas ↑	0,27
542SA	L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (absence de neige au sol)	2,40	Moyen-bas ↑	0,14
542SB	L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psychomoteur) (absence de neige au sol)	1,60	Bas ↓	0,16
542NA	L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête)	2,41	Moyen-bas ↑	0,15
542NB	L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (matériel favorisant les aspects du développement autres que psychomoteur) (présence de neige au sol et pas de tempête)	1,97	Bas ↑	0,13
543	La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement	3,12	Élevé ↓	0,15
544	Les activités à l'extérieur sont valorisées	2,46	Moyen-bas ↑	0,12
545	Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des enfants	2,27	Moyen-bas	0,12
546	Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire	2,87	Moyen-élevé ↑	0,31
547	Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein	2,88	Moyen-élevé	0,06
548	Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant	3,26	Élevé	0,09
5.5	Les périodes transitoires	3,09	Élevé	0,05
551	Les périodes de rangement sont organisées pour qu'elles soient stimulantes pour les enfants	3,48	Élevé ↑	0,08

		Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
552	Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer	2,58	Moyen-élevé	0,08
553	Les périodes transitoires sont bien organisées	3,31	Élevé	0,09
554	L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur	3,01	Élevé ↓	0,07
5.6	La fin de la journée	3,38	Élevé	0,06
561	À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille	3,16	Élevé	0,15
562	À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix	3,72	Très élevé	0,09
563	À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat	3,32	Élevé	0,09
564	À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants	3,28	Élevé	0,08
565	À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents	3,19	Élevé	0,09
566	À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information	3,59	Très élevé	0,09

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Tableau C.4.6

Qualité d'ensemble selon la localisation de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Ensemble du Québec	2,93	Moyen élevé	0,03
Regroupement de régions administratives			
Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay)	2,80	Moyen élevé	0,13
Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)	3,00	Élevé ↓	0,07
Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)	3,02	Élevé ↓	0,11
Montréal	2,95	Moyen élevé ↑	0,08
Montréal	2,90	Moyen élevé	0,07
Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)	2,85	Moyen élevé	0,10
Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)	2,94	Moyen élevé ↑	0,19
Unités statistiques			
Grandes régions urbaines (RMR)	2,94	Moyen élevé	0,04
RMR de Montréal	2,90	Moyen élevé	0,06
Centres urbains intermédiaires (AR)	2,90	Moyen élevé ↑	0,11
Autres régions	2,87	Moyen élevé	0,10

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.4.7

Qualité de la structuration des lieux selon la localisation de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Ensemble du Québec	2,89	Moyen-élevé	0,04
Regroupement de régions administratives			
Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay)	2,62	Moyen-élevé ↓	0,14
Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)	2,92	Moyen-élevé ↑	0,10
Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)	2,94	Moyen-élevé ↑	0,09
Montréal	2,89	Moyen-élevé	0,10
Montréal	2,94	Moyen-élevé ↑	0,07
Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)	2,76	Moyen-élevé	0,11
Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)	2,98	Moyen-élevé ↑	0,19
Unités statistiques			
Grandes régions urbaines (RMR)	2,92	Moyen-élevé	0,05
RMR de Montréal	2,91	Moyen-élevé	0,06
Centres urbains intermédiaires (AR)	2,80	Moyen-élevé	0,11
Autres régions	2,80	Moyen-élevé	0,11

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.
Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.
Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.4.8

Qualité de la structuration et de la variation des types d'activités selon la localisation de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Ensemble du Québec	3,02	Élevé ↓	0,04
Regroupement de régions administratives			
Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay)	2,96	Moyen-élevé ↑	0,14
Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)	3,09	Élevé ↓	0,10
Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)	3,13	Élevé	0,12
Montréal	2,98	Moyen-élevé ↑	0,11
Montréal	2,98	Moyen-élevé ↑	0,08
Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)	2,99	Moyen-élevé ↑	0,11
Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)	3,10	Élevé ↓	0,21
Unités statistiques			
Grandes régions urbaines (RMR)	3,02	Élevé ↓	0,05
RMR de Montréal	2,98	Moyen-élevé ↑	0,06
Centres urbains intermédiaires (AR)	2,99	Moyen-élevé ↑	0,14
Autres régions	3,03	Élevé ↓	0,10

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2003*.
Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques 2003*.
Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.4.9

Qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les enfants selon la localisation de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Ensemble du Québec	2,85	Moyen-élevé	0,05
Regroupement de régions administratives			
Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay)	2,76	Moyen-élevé	0,17
Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)	2,97	Moyen-élevé ↑	0,10
Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)	2,97	Moyen-élevé ↑	0,15
Montréal	2,93	Moyen-élevé ↑	0,10
Montréal	2,79	Moyen-élevé	0,10
Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)	2,77	Moyen-élevé	0,15
Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)	2,73	Moyen-élevé ↓	0,24
Unités statistiques			
Grandes régions urbaines (RMR)	2,87	Moyen-élevé	0,06
RMR de Montréal	2,82	Moyen-élevé	0,07
Centres urbains intermédiaires (AR)	2,86	Moyen-élevé ↑	0,14
Autres régions	2,76	Moyen-élevé	0,14

↓ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement inférieur.

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.

Tableau C.4.10

Qualité de l'interaction de l'éducatrice avec les parents selon la localisation de l'installation, enfants de 18 mois à 5 ans en installation de CPE, Québec, 2003

	Score moyen	Niveau de l'indice	Marge d'erreur
Ensemble du Québec	3,18	Élevé	0,05
Regroupement de régions administratives			
Est (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay)	3,30	Élevé	0,16
Centre-Est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches)	3,18	Élevé	0,10
Centre-Ouest (Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie)	3,20	Élevé	0,13
Montréal	3,18	Élevé	0,14
Montréal	3,10	Élevé	0,09
Nord-de-Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière)	3,20	Élevé	0,15
Ouest (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)	3,43	Élevé ↑	0,22
Unités statistiques			
Grandes régions urbaines (RMR)	3,16	Élevé	0,06
RMR de Montréal	3,12	Élevé	0,08
Centres urbains intermédiaires (AR)	3,18	Élevé	0,12
Autres régions	3,29	Élevé	0,13

↑ La marge d'erreur du score moyen chevauche aussi le niveau directement supérieur.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des limites cartographiques* 2003.

Statistique Canada, *Fichiers des codes postaux*, septembre 2002.